

Schéma Directeur DD&RS 2024-2030 de l'Université Gustave Eiffel

Juin 2024

Table des matières

Édito	03
Contexte	04
Diagnostic	06

LES 6 AXES DU SCHÉMA DIRECTEUR DD&RS	08
---	-----------

1. Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires	13
2. Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable	22
3. Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses	28
4. Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources	32
5. Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé	49
6. Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant-e-s	59

ANNEXES	66
----------------	-----------

Annexe n°1 : Évolution des auto-évaluations du référentiel DD&RS	67
Annexe n°2 : Calendrier de mise en œuvre du SD DD&RS	68
Annexe n°3 : État des lieux DD&RS (mai 2024)	69
Annexe n°4 : DIAGNOSTIC par axe du référentiel DD&RS	70
Annexe n°5 : Indicateurs	75
Annexe n°6 : Glossaire	79



GILLES ROUSSEL
Président de l'Université Gustave Eiffel

Édito

La communauté scientifique, notamment le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous alerte depuis de nombreuses années sur le dérèglement climatique. Dans son dernier rapport¹, le GIEC estime que *« le changement climatique est une menace pour le bien-être de l'humanité et la santé de la planète. Il existe une fenêtre d'opportunité pour garantir un avenir viable et durable pour tous, qui se ferme rapidement. »* Simultanément, *« la nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier² »*. En même temps, nous devons aussi contribuer aux enjeux sociaux : accès à l'éducation, à l'alimentation, à l'eau, le combat des inégalités, etc.

Faire face aux défis sociétaux, environnementaux et climatiques est un des objectifs phares de l'Université Gustave Eiffel. Pour y arriver, notre établissement

consacre ses missions de formation, de recherche et d'appui aux politiques publiques à cette ambition de créer un meilleur avenir social et environnemental, qui rassemble l'ensemble des personnels et des usagers et fédère nos partenaires.

Le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale, déclinaison locale du plan climat-biodiversité et transition écologique de l'enseignement supérieur, définit les grands objectifs de l'université par rapport à ces défis pour les années à venir, jusqu'en 2030, en intégrant toutes les activités de l'université, y compris celles de support et de soutien aux missions de l'établissement.

La rédaction de ce schéma directeur est en cohérence avec notre projet de candidater, en octobre 2024, au label DD&RS, la référence développement durable et responsabilité sociétale pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le contenu de ce schéma reprend notamment les engagements pris lors de la signature de l'Accord de Grenoble³, en mai 2021 mais également ceux du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2023-2025 avec le MESR et du Contrat d'Objectifs et de Performance 2023-2025 avec le MTECT. Ce document traduit ainsi l'ensemble de nos engagements pour accélérer la prise en compte de l'ampleur des enjeux dans nos choix, nos pratiques, nos comportements collectifs et individuels.

La Présidence de l'université soutient et soutiendra ces initiatives en faveur de la transition socio-écologique. J'ai pleinement confiance dans le déploiement de ce projet commun qui associe l'ensemble des activités et missions de l'établissement, avec ses écoles membres et établissements composantes, et qui sera, je l'espère, mené avec enthousiasme, par l'ensemble des étudiantes, des étudiants et des personnels.

1. Publications du GIEC

2. Rapport IPBES, 2019

3. Accord de Grenoble

Contexte

Les thématiques en lien avec le DD&RS font partie intégrante de la raison d'être de l'Université Gustave Eiffel.

Le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) détaille les grandes orientations stratégiques de l'Université Gustave Eiffel, en lien avec la transition socio-écologique, pour les sept prochaines années (2024-2030). Ce schéma prend en compte l'ensemble du périmètre de l'université, y compris ses écoles membres et établissements composantes. Ces orientations sont déclinées en actions et indicateurs chiffrés.

Ce schéma fait suite à la politique DD&RS 2023-2025 et est en cohérence avec l'ensemble des schémas directeurs de l'établissement.

L'université participe à de nombreux réseaux DD&RS : le Club Développement Durable des Établissements Publics, le CIRSES, etc. qui permettent notamment une veille réglementaire et de nombreux échanges de pratiques entre les différents établissements de ces réseaux. L'université souhaite également devenir partenaire du groupement de recherche Labo 1 point 5, qui a pour objectif de mieux comprendre et réduire l'impact des activités de recherche scientifique sur l'environnement, en particulier sur le climat.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF

Le plan climat-biodiversité et transition écologique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de novembre 2022 impose un Schéma Directeur DD&RS pour décembre 2024. Trois thématiques doivent être mentionnées :

- La décarbonation de nos activités, avec pour objectif, **la réduction de 55 % de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030**.
- La sobriété énergétique, alignée au décret tertiaire, notamment **- 40 % de consommation énergétique d'ici à 2030**.
- L'impact environnemental du fonctionnement courant comprenant **la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant**.

Le Schéma Directeur DD&RS de l'université explicite également le déploiement du socle de compétences et de connaissances pour la formation à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS), à destination des étudiant·e·s de premier cycle⁴.

L'Université Gustave Eiffel a l'ambition d'être labellisée DD&RS en 2025. Ce label s'appuie sur un référentiel qui comprend cinq axes : la gouvernance et la stratégie, l'enseignement et la formation, la recherche et l'innovation, la gestion environnementale et la politique sociale. Dans cette perspective, l'établissement s'auto-évalue tous les ans, depuis 2020, à partir de ce référentiel⁵.

Ce schéma reprend également les éléments de la circulaire des Services Publics Écoresponsables (SPE), n° 6425-SG du 21 novembre 2023, qui fixe 15 engage-

4. Note de cadrage et de préconisations du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) de juin 2023 qui prévoit de « *Former à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDs) les étudiants de 1^{er} cycle* », à l'horizon 2025.

5. L'annexe n°1 détaille l'évolution, par année, de ces auto-évaluations



ments pour la transformation écologique de l'État et qui intègre notamment :

- Le plan de sobriété énergétique ;
- La stratégie de décarbonation de l'État (2023/2050) ;
- Le plan national achats durables (PNAD) ;
- La feuille de route numérique et environnement ;
- L'ensemble des obligations législatives et réglementaires (*loi Egalim, loi Agec, loi Climat et résilience, etc.*).

Chaque action du Schéma Directeur est reliée à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable⁶.

MODALITÉS D'ÉLABORATION ET DE SUIVI⁷

Un diagnostic de plusieurs mois a été réalisé en 2023/2024, notamment en vue de la candidature au label DD&RS en octobre 2024⁸.

Les actions proposées dans le cadre de ce document se basent sur les nombreux échanges réalisés avec les personnels et les étudiant·e·s (consultations, comité de pilotage DD&RS, référent·e·s DD&RS, etc.) de l'université. Le Schéma Directeur DD&RS 2024-2030 a été élaboré en articulation étroite avec le Schéma Directeur PINS (Patrimoine, Immobilier, Numérique et Scientifique). Des ateliers réunissant des représentant·e·s des services, composantes et des étudiant·e·s, ont permis de co-construire les thématiques du SD PINS, notamment en lien avec le DD&RS.

Le Schéma Directeur DD&RS a été rédigé en cohérence avec les documents stratégiques existants (*ou en cours de rédaction*) de l'université :

Les contrats avec nos tutelles

- Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2023-2025 (COMP) avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) avec le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Nos engagements

- L'Accord de Grenoble, signé en mai 2021 par le Président de l'université
- La politique DD&RS 2023-2025 élaborée suite à une consultation de l'ensemble des personnels et des étudiant·e·s en 2022

Nos schémas directeurs

- Le SD PINS où le DD&RS doit être le prérequis de toute action (*en cours de validation*) ;
- Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) (*en cours de validation*) ;
- Le Plan d'Amélioration de la qualité de la Vie Étudiante (PAVÉ), élaboré en étroite collaboration avec le Parlement Étudiant (*en cours de validation*) ;
- Le Plan Égalité 2024-2026 (*en cours de rédaction*) qui fait suite au plan Égalité 2023-2025 ;
- Le Schéma Directeur pluriannuel en matière de handicap (*en cours de rédaction*).

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsable (SPASER) sera également en cohérence avec le SD DD&RS.

Le Schéma Directeur DD&RS a été présenté à la commission et au comité PINS. Il a été relu par de nombreux acteurs, notamment les porteurs d'actions de ce schéma, les référent·e·s DD&RS et le comité de pilotage DD&RS.

6. Les ODD ont été créés en 2015, par l'Organisation des Nations Unies.

7. Le calendrier d'élaboration du SD DD&RS est disponible en annexe n°2

8. L'annexe n°3 explicite les niveaux atteints du référentiel DD&RS, suite au diagnostic réalisé

Ce document a été approuvé en juin 2024 par les instances de l'université (CSA, CA et CAC). Le Comité de Pilotage DD&RS, composé de Vice-Présidents et de la Direction Générale des Services, assurera le suivi périodique de ce schéma directeur ainsi que de sa feuille de route annuelle.

CONTENU DU SCHEMA DIRECTEUR DD&RS

Le plan d'actions du Schéma Directeur est découpé en 6 axes. Ces axes s'inspirent largement du référentiel DD&RS du label mais également de la politique DD&RS 2023-2025 :

1. **Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires**
2. **Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable**
3. **Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses**

4. **Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre tout en garantissant une utilisation durable des ressources, voire leur réduction**

5. **Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé**

6. **Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant.e.s**

Le diagnostic réalisé en 2023/2024 montre que la gestion des impacts environnementaux (*gaz à effet de serre, raréfaction des ressources, extinction de la biodiversité, pollutions diverses, etc.*) est l'axe sur lequel nous avons de nombreux progrès à réaliser. C'est pourquoi deux axes sont consacrés à la gestion environnementale au sein de ce schéma directeur. Cette thématique est également largement plébiscitée par les personnels et les étudiant.e.s sollicité.e.s dans le cadre de diverses consultations (*consultation nationale étudiante du RESES, consultation DD&RS de l'université, Accord de Grenoble, etc.*).

Diagnostic⁹

L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL : ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE SUR LES VILLES ET LES TERRITOIRES DURABLES

Le projet I-SITE FUTURE (*Initiative Science - Innovation - Territoire - Économie*) est un projet institutionnel et scientifique. Il a conduit à la création de l'Université Gustave Eiffel, le 1^{er} janvier 2020, qui ambitionne une visibilité internationale autour de la thématique des villes et des territoires désirables pour demain : plus justes et équitables, plus sûrs et résilients mais aussi plus sobres et frugaux.

Le label I-SITE de l'Université Gustave Eiffel a ensuite été confirmé le 10 mars 2022. L'Université Gustave Eiffel représente ainsi 1/4 de la recherche française sur l'aménagement de la ville durable.

Elle propose de nombreux enseignements, du premier cycle au doctorat, en formation initiale ou continue, notamment en lien avec cette thématique ou plus largement avec la thématique du DD&RS et ouvre des possibilités de professionnalisation dans les domaines du génie civil, de l'habitat, de la mobilité, de la construction, ou encore de la gouvernance de la ville, et dans tous les domaines en lien avec les transitions.

L'université a de nombreux liens avec la société via ses partenaires socio-économiques et sa mission d'appui aux politiques publiques, et développe ses liens sous des formats variés dans le cadre par exemple d'expertises, de dispositifs de diffusion des savoirs ou de médiation scientifique, etc.

9. Un diagnostic plus détaillé est disponible en annexe n°4

L'établissement a complété le projet de l'I-Site FUTURE via différents projets de France 2030, qui ont pour ambition d'accompagner la stratégie de l'établissement dans ses différentes dimensions, comme par exemple :

- City-Fab : accompagner les collectivités de nos campus dans leurs trajectoires de transition par des programmes de recherche-action, de formation continue et de diffusion des savoirs ;
- AVID (Apprendre pour la Ville Durable) : intégrer les enjeux du développement durable dans les formations de 1^{er} cycle ;
- ForcoVD (FORmation COnTinue pour la Ville Durable) : proposer une offre de formation continue sur la ville durable en intégrant les derniers résultats de la recherche dans ce domaine ;
- Alliance PIONEER : piloter un réseau européen sur la ville, internationaliser la formation par la recherche.

L'Université Gustave Eiffel a également été mandatée pour co-piloter deux Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR) en lien avec ses thématiques phares :

- « Solutions pour la Ville Durable et les Bâtiments Innovants » (VDBI), aux côtés du CNRS.
- « Digitalisation et Décarbonation des Mobilités » (MOBIDEC), co-piloté avec IFP Énergies nouvelles (IFPEN).

LA MISE EN ŒUVRE DU DD&RS

Si le DD&RS est constitutif du projet de l'université, eu égard à sa thématique phare, l'un des principaux enjeux de l'université est le renforcement du déploiement des enjeux de la transition socio-écologique aux différentes activités de l'établissement. L'université s'est ainsi dotée d'une mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS), rattachée directement à la Présidence. Son effectif et son budget ont considérablement augmenté depuis sa création, en 2020 (respectivement 1,2 à 4,9 Équivalent Temps Plein (ETP) et 0 à 115 k€ en 2024).

La mission s'adosse par ailleurs sur les relais que représente le réseau d'environ 10 étudiant-e-s (en contrat étudiant) et une soixantaine de référent-e-s, répartis dans les vice-présidences, directions et composantes et au sein des différents campus pour décliner finement cette mise en œuvre. Un comité de pilotage DD&RS, composé de vice-président-e-s et de la Direction Générale des Services, permet de suivre l'avancement de la politique globale.

L'Université Gustave Eiffel souhaite poursuivre l'intégration du développement durable dans toutes ses activités mais également dès la conception des projets.

© Mary-Lou Mauricio



Les 6 axes du Schéma Directeur DD&RS

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

- **Objectif 1**
Formaliser notre politique DD&RS et la déployer à toute l'activité de l'université
- **Objectif 2**
Déployer et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers
- **Objectif 3**
Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociale et environnementale

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre tout en garantissant une utilisation durable des ressources, voire leur réduction

- **Objectif 1**
Réduire l'impact environnemental de nos déplacements
- **Objectif 2**
Acheter de manière responsable
- **Objectif 3**
Réduire l'impact environnemental de nos consommations d'énergie
- **Objectif 4**
Mettre en œuvre une politique numérique éco-responsable
- **Objectif 5**
Préserver notre ressource en eau

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

- **Objectif 1**
Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements
- **Objectif 2**
Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant-e-s

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

- **Objectif 1**
Mettre en œuvre une politique de prévention et de réduction des déchets
- **Objectif 2**
Améliorer la qualité de l'air et de l'eau
- **Objectif 3**
Développer une politique en faveur de la biodiversité
- **Objectif 4**
Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre

AXE 3

Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses

- **Objectif 1**
Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
- **Objectif 2**
Développer et valoriser les interactions sciences société pour répondre aux enjeux du DD&RS
- **Objectif 3**
Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant-e-s

- **Objectif 1**
Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels
- **Objectif 2**
Favoriser et accompagner le développement des compétences dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers
- **Objectif 3**
Développer une politique de qualité de vie dans l'établissement
- **Objectif 4**
Formaliser une politique d'égalité des chances pour les étudiant-e-s

1.1 FORMALISER NOTRE POLITIQUE DD&RS ET LA DÉPLOYER À TOUTE L'ACTIVITÉ DE L'UNIVERSITÉ

- Obtenir et maintenir la labellisation DD&RS et s'en servir comme outil d'amélioration continue
- Communiquer de manière responsable
- Intégrer les enjeux sociaux et environnementaux au sein de chaque entité

1.2 DÉPLOYER ET PILOTER LA STRATÉGIE DD&RS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT EN AFFECTANT LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Déployer des moyens humains pour accélérer l'intégration du DD&RS au sein de l'établissement
- Déployer des moyens financiers pour accélérer l'intégration du DD&RS au sein de l'établissement
- Faciliter et organiser la collecte des données DD&RS

1.3 CONTRIBUER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Accompagner et mobiliser les personnels et les étudiant-e-s qui s'engagent en faveur de la transition socio-écologique
- Sensibiliser les personnels et les étudiant-e-s via des formats variés
- Agir sur nos territoires
- Adopter une politique partenariale en cohérence avec nos engagements

2.1 INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RS DANS LES PROGRAMMES ET ENSEIGNEMENTS

- Former l'ensemble des étudiant-e-s de premier cycle à la TEDs
- Former l'ensemble des étudiant-e-s à la transition socio-écologique, en tenant compte de leurs spécificités et leurs futurs métiers
- Évaluer et attester des connaissances en DD&RS des étudiant-e-s

2.2 FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DD&RS DES APPRENANT-E-S

- Valoriser l'engagement DD&RS étudiant
- Renforcer les enjeux DD&RS dans les stages, alternances et projets étudiants
- Mettre en lien les apprenant-e-s avec des structures engagées dans la transition socio-écologique

3.1 INTÉGRER LE DD&RS DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Intégrer le DD&RS dans les travaux de recherche
- Prendre en compte les impacts socio-écologiques liés aux activités de la recherche

3.2 DÉVELOPPER ET VALORISER LES INTERACTIONS SCIENCES SOCIÉTÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU DD&RS

3.3 PROMOUVOIR ET FAVORISER UN DISPOSITIF DE RÉFLEXION ÉTHIQUE AU REGARD DE L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

4.1 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

- Réaliser un état des lieux des pratiques de mobilités au sein de l'université
- Sensibiliser nos parties prenantes à l'impact environnemental des déplacements
- Favoriser l'usage des mobilités moins carbonées
- Réduire nos déplacements en avion en proposant des alternatives
- Faciliter la mise en œuvre du covoiturage

4.2 ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Formaliser et mettre en œuvre une politique d'achats responsables
- Questionner le besoin d'acheter
- Faire durer nos équipements

4.3 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

- Analyser, de manière précise, les consommations d'énergie et sensibiliser les usagers des campus
- Réduire notre consommation d'énergie
- Poursuivre la rénovation thermique de nos bâtiments
- Privilégier le recours aux énergies peu carbonées

4.4 METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE ÉCO-RESPONSABLE

- Évaluer les impacts pour formaliser un plan d'actions et sensibiliser pour accompagner sa mise en œuvre
- Éco-concevoir les outils numériques
- Optimiser et rationaliser les équipements en fonction du besoin
- Réduire la consommation énergétique du numérique

4.5 PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU

5.1 METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Définir et formaliser une politique de réduction des déchets
- Reconditionner les équipements usagés, plutôt que de les recycler
- Optimiser et généraliser le système de tri des déchets

5.2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

- Préserver la qualité de l'air intérieur de nos bâtiments
- Mesurer, en sortie d'effluents, les eaux usées

5.3 DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- Gérer, de manière durable, nos espaces verts
- Agir pour la végétalisation des campus

5.4 PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

- Faire appliquer la loi EGALIM au sein de l'université
- Généraliser les pratiques d'alimentation durable
- Sensibiliser les parties prenantes à l'alimentation durable

6.1 FAVORISER UNE POLITIQUE HUMAINE ET SOCIALE D'ÉGALITÉ ET DE DIVERSITÉ AU SEIN DES PERSONNELS

- Mettre en œuvre le plan Égalité 2024-2026
- Rédiger et mettre en œuvre le Schéma Directeur Handicap

6.2 FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DONT LES COMPÉTENCES DD&RS, DANS L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

- Former tous les personnels à la transition socio-écologique
- Intégrer les enjeux DD&RS dans la GPEEC

6.3 DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

- Formaliser une politique de qualité de vie au travail
- Mettre en œuvre le Plan d'Action pour la qualité de la Vie Étudiante (PAVE)

6.4 FORMALISER UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS



AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.1 FORMALISER NOTRE POLITIQUE DD&RS ET LA DÉPLOYER À TOUTE L'ACTIVITÉ DE L'UNIVERSITÉ

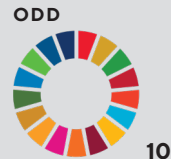
1.1.1 Obtenir et maintenir la labellisation DD&RS et s'en servir comme outil d'amélioration continue

Le label DD&RS a été créé en 2015, suite au travail d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de France Université, du ministère en charge du développement durable, du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Réseau des Étudiants pour une Société Écologique et Solidaire (RESES).

Depuis 2020, l'université s'auto-évalue chaque année sur les 5 axes du référentiel DD&RS, qui structurent notamment la politique DD&RS et ce schéma directeur. L'université a ainsi l'ambition de candidater au label DD&RS en 2024.

PORTEURS DE L'ACTION
Présidence, DGS,
Mission DD&RS

SOURCE
Label DD&RS



INDICATEURS
Établissement
labellisé : O/N
Renouvellement : O/N

CIBLE
Obtention du label
en 2025 pour 4 ans
et garantie de son
renouvellement

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.1 FORMALISER NOTRE POLITIQUE DD&RS ET LA DÉPLOYER À TOUTE L'ACTIVITÉ DE L'UNIVERSITÉ

1.1.2 Communiquer de manière responsable

L'Université Gustave Eiffel veille à mettre en place les modalités d'une communication responsable sur les actions et engagements environnementaux, sociaux et sur la gouvernance de l'établissement¹¹.

La mission DD&RS et la direction de la communication de l'université ont réduit le catalogue des objets promotionnels et ont cherché à rendre ces goodies plus « durables ». Une charte et un guide de bonnes pratiques sur l'événementiel écoresponsable ont été déployés à destination du personnel et des étudiant.e.s.

Communiquer de manière responsable à destination de l'ensemble de nos parties prenantes

- Formaliser la démarche de communication responsable de l'établissement, notamment via la création et la diffusion d'une charte (*questionnements sur les goodies, l'écoconception du site internet, etc.*);
- Inciter les personnels et les étudiant.e.s à organiser des événements écoresponsables et à les faire labelliser.

Communiquer sur nos engagements en lien avec la transition socio-écologique

- Rédiger un plan de communication DD&RS annuel;
- Communiquer de manière claire, chiffrée et aisément accessible notamment sur nos engagements et nos divers bilans (bilan carbone, biodiversité, etc.);
- Mettre en valeur les contributions au DD&RS de nos activités de recherche et d'enseignement.

PORTEURS DE L'ACTION

Direction de la Communication,
Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble,
Politique DD&RS,
Label DD&RS, CNE
(RESES), SD PINS

ODD



INDICATEURS

Création et diffusion d'une charte sur la communication responsable : O/N

Existence d'un plan de communication DD&RS annuel : O/N

Nombre d'événements écoresponsables labellisés

CIBLE

OUI en 2024

OUI en 2024

10 en 2030

11. L'Université Gustave Eiffel dispose d'un profil ZEI permettant de mesurer ces enjeux.

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.1 FORMALISER NOTRE POLITIQUE DD&RS ET LA DÉPLOYER À TOUTE L'ACTIVITÉ DE L'UNIVERSITÉ

1.1.3 Intégrer les enjeux sociaux et environnementaux au sein de chaque entité

L'Université Gustave Eiffel se donne l'ambition d'intégrer les enjeux socio-écologiques :

En amont de tout projet, activité :

- Faire du DD&RS une clé de priorisation et d'arbitrage des grands projets, notamment d'investissements (immobiliers, numériques, scientifiques) ;
- Introduire une discussion autour des enjeux sociaux et environnementaux lors des dialogues de gestion.

Suite à l'analyse des impacts sociaux et environnementaux :

- Déployer des chartes DD&RS dans chaque entité de l'université afin de définir un plan d'action permettant de réduire l'impact socio-écologique de chaque entité. Un modèle de charte modulaire sera proposé à chaque entité ;

- Soutenir, dans le cadre des feuilles de route partagées avec les composantes, des actions visant à réduire l'impact socio-écologique de chaque entité ;
- Intégrer dans les feuilles de route annuelles des directions, des objectifs DD&RS.

PORTEURS DE L'ACTION

Présidence, DGS, Directions de composantes et services

SOURCES

COMP, SD PINS

ODD



10

INDICATEURS

Création d'un modèle de charte modulaire : O/N

Taux d'entités où les chartes DD&RS sont déployées

Taux de directions et composantes ayant des objectifs DD&RS, dans leurs feuilles de route

CIBLE

OUI en 2024
50 % en 2027
100 % en 2030
50 % en 2025
100 % en 2027

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.2 DÉPLOYER ET PILOTER LA STRATÉGIE DD&RS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT EN AFFECTANT LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

1.2.1 Déployer des moyens humains pour accélérer l'intégration du DD&RS au sein de l'établissement

Pour pouvoir atteindre ses objectifs de transition socio-écologique, l'Université Gustave Eiffel se donne l'ambition de déployer des moyens humains au sein de la mission DD&RS ou au sein des différentes entités de l'établissement :

- Développer le réseau des référent-e-s pour accompagner largement le déploiement de la politique DD&RS;
- Continuer à recruter des étudiant-e-s en contrat avec la mission DD&RS ;
- Intégrer des objectifs DD&RS dans les fiches de poste ou lors des entretiens professionnels annuels.

PORTEURS DE L'ACTION

Présidence, DGS,
Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble,
Politique DD&RS,
Label DD&RS, SD PINS,
COMP

ODD



INDICATEURS

Nombre de référent-e-s
(DD&RS et contrats
étudiants DD&RS)

Taux de personnels ayant
des objectifs DD&RS
dans leurs fiches de poste

CIBLE

80 en 2027
100 en 2030
50 % en 2027
100 % en 2030

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.2 DÉPLOYER ET PILOTER LA STRATÉGIE DD&RS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT EN AFFECTANT LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET FINANCIERS

1.2.2 Déployer des moyens financiers pour accélérer l'intégration du DD&RS au sein de l'établissement

L'Université Gustave Eiffel doit également mettre à disposition des moyens financiers pour amplifier le déploiement du DD&RS, notamment via un fonds de transition écologique, financé par le contrat d'objectifs, de moyens et de performance, afin de pouvoir mettre en œuvre les actions proposées dans le cadre des chartes DD&RS ou des feuilles de route pluriannuelles déployées au sein des différentes entités de l'université.

PORTEURS DE L'ACTION
Présidence, DGS

SOURCE
COMP

ODD



INDICATEURS
Évolution du budget en lien avec le DD&RS

CIBLE
+100% en 2030

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.3 CONTRIBUER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.1 Accompagner et mobiliser les personnels et les étudiant-e-s qui s'engagent en faveur de la transition socio-écologique

L'Université Gustave Eiffel souhaite accompagner les personnels et les étudiant-e-s dans l'échange de bonnes pratiques DD&RS, notamment via des outils et des échanges périodiques :

- Créer un outil permettant des échanges de ressources et de retours d'expérience sur la transformation socio-écologique de nos activités ;
- Suivre et accompagner les enseignant-e-s et le personnel de recherche pour l'intégration des enjeux DD&RS dans leurs activités ;
- Créer un groupe de travail composé de personnels et d'étudiant-e-s afin d'assurer le suivi des actions mises en œuvres dans le cadre de l'Accord de Grenoble¹² ;
- Animer un réseau d'étudiant-e-s engagé-e-s dans la transition socio-écologique pour encourager le partage de pratiques et l'émergence de nouveaux projets ;

- Échanger, de manière régulière, avec les associations étudiantes ;
- Engager une discussion annuelle sur le bilan et le programme de travail pour l'année à venir dans les instances, y compris le parlement étudiant.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS, CIPEN, parlement étudiant

SOURCES

Accord de Grenoble, SD PINS (Atelier DD&RS), CNE (RESES)

ODD



INDICATEURS

Création d'un outil de partage de ressources et d'expériences : O/N

CIBLE

OUI en 2024

12. Accord de Grenoble signé par Gilles Roussel

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.3 CONTRIBUER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.2 Sensibiliser les personnels et les étudiant-e-s via des formats variés

Les personnels et les étudiant-e-s sont sensibilisés aux enjeux DD&RS grâce au déploiement d'ateliers d'intelligence collective et d'événements tels que l'Éco-Festival, l'événement éco-responsable annuel de l'établissement. L'Université Gustave Eiffel souhaite continuer à déployer ces actions mais accentuer également la sensibilisation en :

- Diffusant des campagnes de sensibilisation ciblées sur différentes thématiques (alimentation, déchets, biodiversité, violences sexistes et sexuelles, etc.);
- Mettant à disposition des personnels et des étudiant-e-s une boîte à outils favorisant cette sensibilisation (impact carbone des déplacements, baromètre carbone des achats, etc.);
- Informant et en sensibilisant sur les moyens d'agir et ainsi permettre de limiter l'éco-anxiété;
- Accompagnant au changement.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble, COMP 2023-2025, Politique DD&RS, CNE (RESES), SD PINS (Atelier DD&RS), Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Nombre de campagnes de sensibilisation aux enjeux DD&RS

Nombre d'outils de sensibilisation mis à disposition

CIBLE

2 campagnes annuelles

5 outils d'ici 2030

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.3 CONTRIBUER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE CONCILIANTE LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.3 Agir sur nos territoires

- Développer les partenariats locaux de l'Université Gustave Eiffel notamment via le projet City Fab qui vise à accompagner les territoires dans leurs trajectoires de transition.
- Valoriser les actions DD&RS réalisées en lien avec les territoires.
- Renforcer notre positionnement au sein des réseaux nationaux et internationaux DD&RS dont l'établissement est partie prenante.

PORTEURS DE L'ACTION

Présidence,
Directions des campus,
Mission DD&RS

SOURCE

Accord de Grenoble

ODD



INDICATEURS

Nombre de projets
d'accompagnement
des territoires

CIBLE

10 projets en 2030

AXE 1

Contribuer aux dynamiques de transition écologique, énergétique et sociale des territoires

1.3 CONTRIBUER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE CONCILIANTE LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

1.3.4 Adopter une politique partenariale en cohérence avec nos engagements

L'Université Gustave Eiffel travaille avec de nombreux partenaires. Afin d'accélérer la transition socio-écologique, il est nécessaire d'évaluer la pertinence socio-écologique de nos partenaires et d'adopter une politique partenariale en cohérence avec nos engagements.

Un travail sera mené pour élaborer une grille d'évaluation des partenaires au regard des critères DD&RS.

PORTEURS DE L'ACTION

VP PP

SOURCES
Accord de Grenoble,
CNE (RESES)

ODD



INDICATEURS

Mise en place d'une grille d'évaluation des partenaires au regard de leur engagement en faveur de la transition socio-écologique: O/N

Proportion des partenaires (soumis à un accord-cadre) ayant un bon niveau d'engagement en faveur de la transition socio-écologique

CIBLE

OUI en 2027

70 % en 2028

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

2.1 INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RS DANS LES PROGRAMMES ET ENSEIGNEMENTS DES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES

2.1.1 Former l'ensemble des étudiant-e-s de premier cycle à la TEDs

Décliner, au sein de l'université, la note de cadrage et les préconisations du MESR concernant la mise en place des formations à la transition écologique pour les étudiant-e-s de premier cycle :

- Former tous les étudiant-e-s de premier cycle à la TEDs, grâce à un socle de connaissances (en lien avec AVID et le socle de connaissances de l'UVED). Les modalités d'enseignement seront à définir ;
- Définir un socle de compétences TEDs pour l'ensemble des étudiant-e-s, en tenant compte des référentiels existants (ex : Greencomp) ;
- Créer une cellule d'accompagnement afin de mettre en œuvre le socle de connaissances. Elle sera garante de la qualité de l'enseignement sur les enjeux socio-écologiques.

PORTEURS DE L'ACTION
VP FIP, CIPEN,
Mission DD&RS

SOURCES
Accord de Grenoble,
COMP 2023-2025,
CNE (RESES),
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Existence d'une cellule d'accompagnement : O/N

Part des étudiant-e-s de premier cycle recevant un enseignement socle sur la TEDs

Définition d'un socle de connaissances : O/N

Définition d'un socle commun de compétences : O/N

CIBLE

OUI en 2024

100 % en 2028

OUI en 2025

OUI en 2025

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

2.1 INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RS DANS LES PROGRAMMES ET ENSEIGNEMENTS DES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES

2.1.2 Former l'ensemble des étudiant-e-s à la transition socio-écologique, en tenant compte de leurs spécificités et leurs futurs métiers

En complément du socle de connaissances et de compétences à destination des étudiant-e-s du premier cycle, il est nécessaire de créer des enseignements aux enjeux socio-écologiques, en lien avec le futur métier des étudiant-e-s, y compris pour les deuxième et troisième cycles, en formation initiale et continue. Les projets AVID, FORCOVD permettront notamment de créer des ressources pédagogiques. Ces enseignements mobiliseront les résultats des recherches menées dans les composantes.

PORTEURS DE L'ACTION
CIPEN, VP FIP

SOURCES
Accord de Grenoble,
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS
Taux de formations intégrant le DD&RS en lien direct avec les sujets enseignés

Taux de formations continues courtes intégrant le DD&RS

CIBLE
50 % en 2026
100 % en 2028

50 % en 2026
80 % en 2028

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

2.1 INTÉGRER LES PROBLÉMATIQUES DE DD&RS DANS LES PROGRAMMES ET ENSEIGNEMENTS DES FORMATIONS INITIALES ET CONTINUES

2.1.3 Évaluer et attester des connaissances en DD&RS des étudiant-e-s

L'Université Gustave Eiffel souhaite évaluer les connaissances DD&RS des étudiant-e-s.

Dans un premier temps, un test de positionnement pourra leur être proposé.

Un test certifiant, non obligatoire, sera ensuite déployé aux étudiant-e-s en fin de cycle (1^{er}, 2^e ou 3^e).

PORTEURS DE L'ACTION
CIPEN, VP FIP

SOURCE
Accord de Grenoble

ODD



INDICATEURS
Création du test de positionnement : O/N

CIBLE
OUI en 2025

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

2.2 FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DD&RS DES APPRENANT·E·S

2.2.1 Valoriser l'engagement DD&RS étudiant

De nombreux·ses étudiant·e·s s'engagent au sein de l'université (*élu·e·s, associations étudiantes, etc.*). Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de valorisation de l'engagement qui soit spécifique aux thématiques du DD&RS, mis à part la rémunération des contrats étudiants et l'existence d'une UEO (*Unité d'Enseignement d'Ouverture*) sur l'engagement associatif :

- Formaliser une procédure de valorisation de l'engagement étudiant (*exemple de mesure : créer un open-badge¹³ DD&RS afin de valoriser les compétences transversales développées par les étudiant·e·s qui ne sont pas explicitement reconnues dans leur diplôme universitaire*);
- Mettre en œuvre une organisation qui oriente davantage les initiatives étudiantes vers les enjeux de DD&RS (*ajout de critères DD&RS au règlement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) par exemple*).

PORTEURS DE L'ACTION

VP VE

SOURCES

Accord de Grenoble, Politique DD&RS 2023-2025, Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Existence d'une organisation qui oriente les initiatives étudiantes vers l'intégration des enjeux de DD&RS : O/N

Formalisation d'une procédure de valorisation de l'engagement étudiant : O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2026

13. Attestation numérique unique, sécurisée et vérifiable, qui se présente sous la forme d'une image numérique dans laquelle sont enregistrées des métadonnées.

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

2.2 FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DD&RS DES APPRENANT·E·S

2.2.2 Renforcer les enjeux DD&RS dans les stages, alternances et projets étudiants

- Intégrer, dans les projets étudiants, des dimensions liées aux enjeux locaux et au contexte socio-écologique des territoires des campus.
- Coordonner le recueil de sujets de stage et/ou d'alternance en lien avec le DD&RS afin d'offrir au plus grand nombre un large panel de propositions.
- Inclure dans les rapports de stage et d'alternance un axe de réflexion sur la dimension DD&RS de l'entreprise, notamment ses impacts socio-environnementaux, et l'intégrer dans l'évaluation finale.
- Valoriser des projets tutorés avec des structures engagées dans la transition socio-écologique, dans le cadre des enseignements.

PORTEURS DE L'ACTION

VP FIP

SOURCES
Accord de Grenoble,
Politique DD&RS
2023-2025,
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Mise en place d'une organisation pour accompagner les étudiant·e·s vers des missions, en entreprise, tournées vers les enjeux DD&RS

Proportion de formations intégrant une considération DD&RS dans les stages, missions en entreprise et projets

CIBLE

OUI en 2026

50 % en 2027
100 % en 2030

AXE 2

Sensibiliser et intégrer les enjeux socio-environnementaux dans les programmes de formation et d'enseignement et valoriser les apprentissages en lien avec le développement durable

2.2 FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN DD&RS DES APPRENANT·E·S

2.2.3 Mettre en lien les apprenant·e·s avec des structures engagées dans la transition socio-écologique

Organiser un événement annuel permettant de :

- Favoriser les échanges entre structures engagées et étudiant·e·s via des conférences, débats, tables rondes, en s'appuyant notamment sur les alumnis ;
- Mobiliser davantage d'entreprises engagées dans les forums dédiés de rencontre avec les étudiant·e·s.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS, SIOIP

SOURCES

Accord de Grenoble, CNE (RESES), Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Organisation d'un événement annuel : O/N

Mise en place d'un process permettant de développer les offres d'emploi DD&RS : O/N

CIBLE

OUI à compter de 2024

OUI à compter de 2025

AXE 3

Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses

3.1 INTÉGRER LE DD&RS DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

3.1.1 Valoriser et accompagner l'intégration des enjeux DD&RS dans les travaux de recherche

L'Université Gustave Eiffel représente ¼ de la recherche française sur l'aménagement de la ville durable. Au croisement des différentes disciplines, de nombreux travaux de recherche sont menés pour répondre plus largement aux enjeux de transition socio-écologique. Pour renforcer l'accompagnement de cette démarche, il s'agira de :

- Capitaliser les connaissances produites sur chacun des Objectifs de Développement Durable ;
- Soutenir les travaux de recherche sur la sobriété et le DD&RS ;
- Soutenir les projets interdisciplinaires répondant particulièrement aux enjeux du DD&RS ;
- Explorer la création de méthodologies d'analyse d'impact socio-écologique des projets de recherche.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS,
VP R,
DIR COM

SOURCES

Politique DD&RS
2023-2025, Accord
de Grenoble, SD PINS
(Atelier DD&RS),
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Existence d'une
méthodologie permettant
de mesurer la contribution
aux ODD des publications

Proportion de projets
en lien avec le DD&RS

CIBLE

OUI en 2025

60 % en 2030

AXE 3

Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses

3.1 INTÉGRER LE DD&RS DANS LA STRATÉGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'ÉTABLISSEMENT

3.1.2 Prendre en compte les impacts socio-écologiques liés aux activités de la recherche

En 2023, très peu de laboratoires de l'université avaient mesuré leur impact environnemental, notamment le bilan des émissions de gaz à effet de serre. L'Université Gustave Eiffel s'engage ainsi à inciter les laboratoires à l'évaluation de leurs pratiques, au regard des impacts socio-écologiques de la recherche, notamment grâce à :

- L'accompagnement des composantes de recherche dans l'évaluation de leurs pratiques (*collecte de données, méthodologie, échanges d'expériences, de ressources, etc.*) grâce notamment aux nombreux outils proposés par le groupement de recherche Labo 1 point 5 ;
- L'intégration d'une dimension socio-écologique dans les critères d'arbitrage entre les projets soumis à des financements internes¹⁴.

De nombreuses actions permettant de réduire l'impact socio-environnemental des activités de l'université (*déploiement de chartes DD&RS, mobilités décarbonées, baromètre des achats carbone, matériels de seconde main, etc.*) sont explicitées dans ce document.

PORTEURS DE L'ACTION
Mission DD&RS

SOURCES
Politique DD&RS 2023-2025, Accord de Grenoble, SD PINS

ODD



INDICATEURS
Proportion de composantes de recherche engagées dans une démarche DD&RS (*bilan carbone, chartes DD&RS, etc.*)

CIBLE
50 % en 2025
100 % en 2028

14. §1.3, §4.1, §4.2, §4.4.3, §4.5, §5.1, §5.2, §5.4.2, §6.1, §6.2, §6.3.1

AXE 3

Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses

3.2. DÉVELOPPER ET VALORISER LES INTERACTIONS SCIENCES SOCIÉTÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU DD&RS

De nombreuses initiatives sont déjà réalisées au sein de l'Université Gustave Eiffel afin de développer les interactions sciences société. Certaines actions restent néanmoins à mettre en œuvre ou à valoriser :

Développer les interactions sciences société

- Développer les recherches participatives, en lien avec la société civile (sur le modèle des appels chercheurs-citoyens).
- Développer les événements de diffusion des savoirs (Fabrique des savoirs, etc.).
- Développer les dispositifs de science ouverte.

Valoriser les interactions sciences société

- S'engager dans la démarche de labellisation SAPS.
- Disposer d'espaces de démonstration et d'exposition sur nos campus, favorisant le dialogue permanent avec les partenaires, les habitant·e·s et plus largement les citoyen·e·s.
- Développer le soutien à l'innovation et à l'incubation de start-ups, en cohérence avec les engagements DD&RS de l'université, notamment le projet Sci-Ty.

PORTEURS DE L'ACTION

DSOS, Direction des campus

SOURCE

SD PINS

ODD



INDICATEURS

Obtention de la labellisation SAPS : O/N

CIBLE

OUI en 2025

AXE 3

Capitaliser les résultats de recherche sur les sujets en lien avec le DD&RS et éclairer les controverses

3.3. PROMOUVOIR ET FAVORISER UN DISPOSITIF DE RÉFLEXION ÉTHIQUE AU REGARD DE L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITÉ DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Intégrer les enjeux DD&RS dans les travaux du Comité central d'Éthique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique (CEDIS) de l'établissement.
- Continuer d'encourager l'ouverture des données de recherche pour répondre aux enjeux sociétaux.
- Questionner l'usage de l'intelligence artificielle.

PORTEURS DE L'ACTION
CEDIS

SOURCE
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS
Intégration des enjeux DD&RS dans les travaux du comité d'éthique : O/N

CIBLE
OUI en 2028

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.1. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

4.1.1. Réaliser un état des lieux des pratiques de mobilités au sein de l'université

Les déplacements sont le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'université (39% des émissions de 2022). Afin de pouvoir réduire leur impact, il est nécessaire, dans un premier temps, de réaliser un état des lieux des pratiques de mobilité :

Déplacements domicile-campus (83% des émissions liées aux déplacements)

- Procéder à une étude d'impact, en lien avec les usagers de l'université pour identifier les freins au déploiement de l'éco-mobilité sur nos campus.
- Réaliser des enquêtes mobilité auprès des étudiant·es par l'OFIPE afin d'avoir un meilleur taux de participation et une analyse plus fine.

Déplacements scolaires et professionnels (17% des émissions liées aux déplacements)

- Analyser les destinations des déplacements en avion afin d'identifier la part potentielle de report modal en train.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS,
OFIPE

SOURCES

Accord de Grenoble,
Politique DD&RS,
CNE (RESES)

ODD



INDICATEURS

Analyse des déplacements
en avion : O/N

Réalisation d'une étude
d'impact : O/N

Réalisation d'une enquête
mobilité auprès des
étudiant·es : O/N

CIBLE

OUI en 2024

OUI en 2026

OUI en 2026

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.1. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

4.1.2. Sensibiliser nos parties prenantes à l'impact environnemental des déplacements

Les déplacements ont un très fort impact environnemental, notamment sur les émissions de gaz à effet de serre et les ressources. Sensibiliser nos parties prenantes peut permettre de réduire cet impact. Voici les mesures proposées :

- Sensibiliser les personnels et les étudiant-e-s via un simulateur des impacts de nos déplacements ;
- Intégrer ce calculateur dans les demandes de mission, en amont de la validation ;
- Promouvoir les mobilités durables et sensibiliser les personnels et les étudiant-e-s, via une gamification.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS,
Direction de la
Communication

SOURCES

COPIL DD&RS,
CNE (RESES),
SD PINS (Atelier DD&RS)

ODD



INDICATEURS

Création d'un simulateur
de déplacements : O/N

Intégrer le simulateur
dans les demandes
de mission : O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2026

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.1. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

4.1.3. Favoriser l'usage de mobilités moins carbonées

L'usage de mobilités moins carbonées permet de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Selon les modes de transport, ils peuvent également améliorer la qualité de vie au travail et la santé (*activité physique, diminution du stress, etc.*).

La plupart des campus disposent de stationnements sécurisés pour vélos. Le forfait mobilité durable est également proposé pour les personnels venant à vélo ou en covoiturage. Les transports en commun sont maintenant remboursés à hauteur de 75 %. Des temps de sensibilisation sur le sujet des mobilités moins carbonées sont proposés à l'occasion d'événements organisés par la mission DD&RS, mais également par de nombreuses composantes travaillant sur la thématique des mobilités de demain. Toutefois, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'université, il convient de renforcer sensiblement les actions menées en ce sens, notamment :

- Favoriser l'usage de vélos via la création d'ateliers de réparation, la généralisation de stationnements sécurisés, de douches, de vestiaires, etc. ;
- Mettre à disposition des vélos pour les étudiant-e-s et le personnel pour leurs déplacements sur les campus

(notamment les campus de Nantes et de Marne-la-Vallée qui sont les campus les plus étendus) ;

- Diffuser, pour chaque campus, un ou plusieurs itinéraires cyclables pour rejoindre le campus à vélo depuis les gares environnantes ;
- Réduire le nombre de véhicules du parc automobile de l'établissement ;
- Réduire l'impact carbone du parc automobile en mettant notamment à disposition des stations de recharge.

PORTEURS DE L'ACTION
DGDIL

SOURCES
Politique DD&RS, SPE, CNE (RESES), SD PINS, PAVE, Label DD&RS, Règlement intérieur

ODD



INDICATEURS
Présence d'un atelier de réparation : O/N

Mise à disposition de vélos pour le personnel et les étudiant-e-s : O/N

Part de véhicules électriques de petite taille dans le parc automobile

CIBLE
OUI en 2025

OUI en 2025 pour les campus de Marne-la-Vallée et de Nantes

30 % en 2027
50 % en 2030

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.1. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

4.1.4. Réduire nos déplacements en avion en proposant des alternatives

Les émissions de gaz à effet de serre des déplacements professionnels de l'université sont principalement liées à l'utilisation de l'avion (91% en 2022). Afin de réduire nos émissions, il est nécessaire de :

Faciliter l'utilisation des déplacements peu carbonés

- Formaliser une note facilitant les déplacements peu carbonés ;
- Privilégier les événements en visio-conférence ;
- Faciliter l'achat des billets de train à l'étranger ;
- Assumer les surcoûts en indemnités de mission liés à l'usage d'un mode alternatif à l'avion pour les trajets longs ;
- Privilégier les colloques accessibles en train ou limiter les colloques nécessitant l'avion à tous les 3 ans ;
- Limiter le nombre de personnes en déplacement dans des colloques à l'étranger et leur fréquence.

S'il n'est pas possible d'utiliser des déplacements peu carbonés

- Intégrer une compensation carbone pour les voyages en avion.

Ces mesures devront être en accord avec celles prévues dans le cadre du Plan Égalité¹⁵ et de la politique de qualité de vie au travail¹⁶.

PORTEURS DE L'ACTION
Présidence, DGS

SOURCES
Politique DD&RS, SPE,
SD PINS (Atelier DD&RS),
Règlement intérieur

ODD



INDICATEURS
Diffusion de la note : O/N

Réduction du poids carbone des trajets aériens depuis 2023

CIBLE
OUI en 2024

30 % de réduction du poids carbone des trajets aériens en 2027
50 % de réduction du poids carbone des trajets aériens en 2030

15. §6.1.1

16. §6.3.1

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.1. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

4.1.5. Faciliter la mise en œuvre du covoiturage

Les déplacements domicile-campus représentent la part la plus importante des émissions de gaz à effet de serre de l'université (32% des émissions en 2022). Environ 49% de ces émissions sont liées à l'utilisation de la voiture thermique individuelle.

Le covoiturage permet de diminuer cet impact mais comporte de nombreux freins.

- Promouvoir une plateforme de covoiturage avec une masse critique suffisante pour pouvoir proposer des trajets aux personnels et étudiant-e-s de l'université.
- Créer une communauté Université Gustave Eiffel, par campus, afin d'offrir la possibilité de voyager avec des collègues et/ou étudiant-e-s.
- Prévoir des places dédiées de stationnement pour le covoiturage.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS,
Direction de la
Communication

SOURCES

Accord de Grenoble,
CNE (RESES), SPE,
SD PINS,
Règlement intérieur

ODD



INDICATEURS

Promotion de la
plateforme de
covoiturage: O/N

CIBLE

2025

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.2. ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

4.2.1. Formaliser et mettre en œuvre une politique d'achats responsables

En 2022, les achats représentaient le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre (36%). Ils sont également consommateurs de nombreuses ressources.

L'université souhaite se doter d'une politique d'achats responsables qui intègre des critères sociaux et environnementaux, tout en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie des achats. Un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) sera ainsi rédigé et diffusé à l'ensemble des personnels, afin d'intégrer ces enjeux au sein de toutes les entités de l'université.

PORTEURS DE L'ACTION

Direction de la
Commande Publique

INDICATEURS

Réalisation
du SPASER : O/N

CIBLE

Oui en 2025

ODD



AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.2. ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

4.2.2. Questionner le besoin d'acheter

Les achats représentaient 36 % de nos émissions de gaz à effet de serre, en 2022. Il est nécessaire de revoir notre rapport à l'achat et questionner notre besoin, avant tout achat.

- Réaliser des achats groupés.
- Sensibiliser et informer les personnels de l'impact carbone de leur achat, via la réalisation d'un baromètre carbone sur les achats.
- Créer un dispositif d'alerte sur les dépenses les plus néfastes pour l'environnement.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS, Direction de la Commande Publique, DGS

SOURCES

COFIL DD&RS, CNE (RESES), SD PINS (Atelier DD&RS)

ODD



INDICATEURS

Réalisation et diffusion du baromètre carbone sur les achats: O/N

Création d'un dispositif d'alerte: O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2025

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.2. ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

4.2.3. Faire durer nos équipements

- Faciliter la mutualisation/rationalisation du matériel pour toutes les parties prenantes.
- Faciliter la réparation des équipements.
- Définir une politique de gros entretien, de renouvellement, d'intégration des enjeux d'entretien et de mise à jour dans la programmation pluriannuelle des investissements.
- Généraliser l'utilisation des plateformes de dons de matériels professionnels¹⁷.
- Encourager l'achat de matériels de seconde main, notamment les équipements informatiques et les matériels de laboratoire via des opérateurs spécialisés comme REWAKE par exemple.
- Faire durer nos équipements informatiques le plus longtemps possible en les réutilisant pour leur donner plusieurs vies et en allongeant la durée de garantie à 7 ans. Favoriser notamment la mise à jour matérielle (upgrade) d'équipements informatique (poste de travail notamment) au sein de chaque campus.

PORTEURS DE L'ACTION

Composantes de recherche, DG DIN

SOURCES

Accord de Grenoble, SPE, Politique DD&RS, SD PINS (Atelier DD&RS), Règlement intérieur

ODD



INDICATEURS

Bilan annuel des plateformes de dons : O/N

Taux de matériels de laboratoire achetés en seconde main

Taux d'équipements informatique achetés en seconde main

CIBLE

OUI en 2024

50 % en 2030

25 % en 2027

17. TROC EIFFEL pour des dons en interne ou [dons.encheres-domaine](https://dons.encheres-domaine.fr) pour des dons à destinations de personnes publiques ou associations

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.3. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

4.3.1. Analyser, de manière précise, les consommations d'énergie et sensibiliser les usagers des campus

Il est primordial de connaître notre parc immobilier et la consommation des équipements scientifiques afin d'identifier les bâtiments les plus consommateurs d'énergie :

- Faire un bilan énergétique des 50 bâtiments de l'université ;
- Monitorer les bâtiments, via l'installation de sous-compteurs, afin d'identifier les processus les plus énergivores ;
- Sensibiliser les usagers, notamment via l'information sur l'évolution des consommations énergétiques.

PORTEURS DE L'ACTION
DGDIL
et Moyens Généraux

SOURCES
Accord de Grenoble,
SPE, Politique DD&RS,
SD PINS (Atelier DD&RS),
Label DD&RS,
Règlement intérieur

ODD



INDICATEURS

Taux de bâtiments ayant bénéficié d'un audit énergétique (ou DPE)

Taux de bâtiments monitorés

CIBLE

100 % en 2026

100 % en 2027

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.3. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

4.3.2. Réduire notre consommation d'énergie

La meilleure énergie est celle que l'on ne produit pas ! De nombreuses actions sont à mettre en œuvre pour réduire notre consommation d'énergie :

- Poursuivre la politique de sobriété et en faire un bilan annuel;
- Limiter le nombre de bâtiments ouverts lors de périodes d'inactivité;
- Fixer la consigne de chauffage de l'ensemble des bâtiments de l'université à 19°C maximum;
- Pour les bâtiments climatisés, fixer la température de consigne à 26°C minimum;
- Intégrer les impacts sur la consommation énergétique dans tous les projets d'investissement.

Toutes ces actions doivent être cohérentes avec le décret tertiaire qui nous oblige à réduire notre consommation d'énergie de 40 % d'ici à 2030, pour chacun de nos bâtiments, en fonction de leur année de référence.

PORTEURS DE L'ACTION
DGDIL
et Moyens Généraux

SOURCES
Accord de Grenoble,
SPE, SD PINS,
SPSI (chapitre IX),
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Réduction de la consommation d'énergie

Part des bâtiments avec une consigne de chauffage à 19°C

Part des bâtiments climatisés avec une consigne de refroidissement à 26°C

CIBLE

-25 % en 2025
-40 % en 2030

100 % en 2025

100 % en 2025

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.3. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

4.3.3. Poursuivre la rénovation thermique de nos bâtiments

La rénovation thermique permet de réduire la consommation énergétique des bâtiments et d'améliorer le confort des usagers.

L'Université Gustave Eiffel s'est engagée dans une démarche de rénovation thermique de ses bâtiments, qu'elle doit poursuivre.

PORTEURS DE L'ACTION
DGDIL
et Moyens Généraux

SOURCES
Politique DD&RS,
CNE (RESES),
SPE, SD PINS, SPSI

ODD



INDICATEURS
Budget consacré à la
rénovation

CIBLE
À définir en lien avec le
SPSI et le plan pluriannuel
d'investissement

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.3. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

4.3.4. Privilégier le recours aux énergies peu carbonées

Depuis 2022, l'Université Gustave Eiffel substitue le gaz par de la géothermie pour certains de ces bâtiments du campus de Marne-la-Vallée.

La consommation d'énergies fossiles, pour l'énergie des bâtiments, représentait cependant encore 9 % de ses émissions de gaz à effet de serre, en 2022.

Continuer le raccordement à la géothermie pour les bâtiments consommateurs de gaz.

PORTEURS DE L'ACTION
DGDIL
et Moyens Généraux

SOURCES
SD PINS

ODD



INDICATEURS
Taux de bâtiments consommant du gaz (comme source de chauffage principale)

CIBLE
20 % en 2027
15 % en 2030

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.4. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE ÉCO-RESPONSABLE

4.4.1. Évaluer les impacts pour formaliser un plan d'actions et sensibiliser pour accompagner sa mise en œuvre

En 2022, les équipements informatiques (achats et amortissements) représentaient environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre de l'université. Afin de diminuer leur impact, il est nécessaire d'analyser plus finement leurs émissions :

- Formaliser une politique numérique éco-responsable;
- Interroger les usages de l'intelligence artificielle et se rapprocher de programmes de recherche en vue de s'inspirer de modèles plus frugaux;
- Réaliser le bilan carbone du numérique de l'établissement, tous les 3 ans;
- Sensibiliser les personnels et les étudiant-e-s à l'impact environnemental du numérique.

PORTEURS DE L'ACTION

Mission DD&RS,
VP Numérique, DGDIN

SOURCES

Accord de Grenoble,
SD PINS

ODD



INDICATEURS

Bilan carbone
du numérique : O/N

Formalisation d'une
politique numérique
éco-responsable

CIBLE

2026

2026

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.4. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE ÉCO-RESPONSABLE

4.4.2. Éco-concevoir les outils numériques

L'université doit prendre en compte les aspects écologiques dans la conception de produits ou de services numériques en réduisant leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

- Sensibiliser à l'éco-conception des outils numériques;
- Réaliser un diagnostic des outils numériques (par exemple : site internet);
- Mettre en œuvre une meilleure éco-conception des outils numériques;
- Lors de l'installation ou l'achat des outils numériques, tenir compte de l'impact dans les critères de choix.

PORTEURS DE L'ACTION

VP Numérique, DGDIN, CIPEN, Direction de la Communication

INDICATEURS

Réalisation d'un diagnostic des outils numériques : O/N

CIBLE

OUI en 2026

ODD



AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.4. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE ÉCO-RESPONSABLE

4.4.3. Optimiser et rationaliser les équipements en fonction du besoin

Le nombre d'équipements informatiques ne cesse d'augmenter. Il est nécessaire de les optimiser et de les rationaliser, en fonction du besoin :

Équipements informatiques individuels

- Optimiser le nombre d'équipements (*ordinateurs, écrans, etc.*) par personne en fonction des métiers ou activités réalisées. Une note définira notamment les métiers ou activités concernés.
- Élargir l'utilisation de la plateforme TROC EIFFEL pour les équipements ne nécessitant pas l'aide de la DGDIN pour l'installation.

Serveurs

- Rationaliser les moyens de stockage et de calcul chaque fois que cela est possible¹⁸.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIN, DGDIL,
Moyens Généraux

SOURCES

SD PINS (Atelier DD&RS),
Audit des salles serveurs
de Marne-la-Vallée,
Règlement intérieur

ODD



INDICATEURS

Diffusion de la note
d'optimisation et de
rationalisation des
équipements: O/N

Élargissement de
l'utilisation de la
plateforme
TROC EIFFEL: O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2025

18. Les achats d'équipements sont détaillés dans le §4.4.2.

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.4. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NUMÉRIQUE ÉCO-RESPONSABLE

4.4.4. Réduire la consommation énergétique du numérique

En 2023, un audit des salles serveurs a été réalisé pour les bâtiments COPERNIC, Bienvenue, ADN et Perrault (ESIEE).

- Mettre en œuvre les préconisations de l'audit (*augmentation des températures de consigne de soufflage, mettre des caches U au niveau des baies vides, etc.*).
- Formaliser la politique de l'université sur la migration progressive des serveurs vers des solutions moins énergivores (*data-center conforme, mise en place de containers avec du freecooling, etc.*). Des scénarios seront proposés afin d'identifier la meilleure solution (*meilleurs gains énergétique et financier, sécurité des données, difficultés de mise en œuvre, etc.*).
- Réaliser, de manière périodique, des audits des salles serveurs.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIN, DGDIL,
Moyens Généraux

SOURCES

Audit des salles serveurs
de Marne-la-Vallée

ODD



INDICATEURS

Mise en œuvre des actions
demandées dans le cadre
des audits

Formalisation d'une
politique sur la migration
des serveurs : O/N

Migrer progressivement
les serveurs vers une
solution moins énergivore

CIBLE

100 % en 2025

OUI en 2026

50 % en 2030

AXE 4

Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources

4.5. PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU

Afin de préserver notre ressource en eau, des équipements économes sont installés au fur et à mesure des rénovations, sur l'ensemble de nos campus (*chasses d'eau, robinets économes, etc.*).

L'arrosage est limité, et certains sites commencent à planter de la végétation mieux adaptée aux conditions climatiques futures.

Les consommations d'eau sont globalement suivies, permettant de repérer les fuites ou des consommations inhabituelles, mais aucun plan de réduction n'est encore défini.

Ainsi, pour accentuer les actions de l'université en faveur de la préservation de la ressource en eau, il est nécessaire de :

- Réaliser un bilan annuel des consommations et assurer son suivi ;
- Monitorer les bâtiments afin d'identifier plus précisément quels sont les processus les plus consommateurs d'eau ;
- Communiquer régulièrement sur l'évolution des consommations d'eau.
- Sensibiliser les usagers sur notre ressource en eau ;
- Mettre en œuvre un système d'alerte de consommation d'eau, en cas de surconsommation.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux,
Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble,
SD PINS (Atelier DD&RS),
SPE

ODD



INDICATEURS

Existence d'un bilan général annuel : O/N

Taux de réduction de la consommation d'eau potable

CIBLE

OUI

2027 : - 15 % de la consommation d'eau potable par rapport à 2022

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.1. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

5.1.1. Définir et formaliser une politique de réduction des déchets

Le reconditionnement et le recyclage des déchets sont consommateurs d'énergie, de ressources et de gaz à effet de serre.

L'Université Gustave Eiffel doit ainsi définir et formaliser une politique de réduction des déchets permettant d'accompagner les personnels et étudiant-e-s dans cette démarche mais également de les sensibiliser.

PORTEURS DE L'ACTION

Présidence,
Mission DD&RS

SOURCES

Politique DD&RS
2023-2025,
CNE (RESES),
SPE

ODD



INDICATEURS

Formalisation d'une
politique de réduction
des déchets: O/N

CIBLE

OUI en 2025

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.1. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

5.1.2. Reconditionner les équipements usagés, plutôt que de les recycler

Le reconditionnement permet d'offrir une seconde vie aux équipements usagés, il est donc à privilégier au recyclage.

- Informer les personnels et les étudiant-e-s sur les bénéfices du reconditionnement.
- Généraliser le reconditionnement des équipements, au profit du recyclage, dès lors que cela est possible.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux,
Mission DD&RS

SOURCES

SPE

ODD



INDICATEURS

Mise en place
d'une campagne
de communication
bi-annuelle ou annuelle
sur les bénéfices du
reconditionnement: O/N

CIBLE

OUI en 2025

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.1. METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

5.1.3. Optimiser et généraliser le système de tri des déchets

En 2023, le tri des déchets n'était pas optimisé et généralisé sur l'ensemble des campus de l'université, il est pourtant obligatoire, depuis 2024 pour « 8 flux » : le papier/carton, le métal, le plastique, le verre, le bois, le textile et pour les travaux de construction/démolition et les déchets de fraction minérale et de plâtre.

- Réaliser un état des lieux des pratiques de tri des déchets au sein des différents campus et écoles.
- Généraliser et optimiser le tri des déchets, y compris les déchets spéciaux (*produits chimiques, équipements électroniques, etc.*).
- Généraliser l'utilisation de la plateforme de traçabilité des déchets : Trackdéchets. Cette plateforme est obligatoire pour tous les acteurs concernés par la traçabilité des déchets dangereux.
- Communiquer de manière claire sur le système de tri afin de le favoriser.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux,
Pôle Prévention,
Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble,
Politique DD&RS
2023-2025,
CNE (RESES),
SPE

ODD



INDICATEURS

Réalisation d'un diagnostic sur les pratiques de tri des déchets : O/N

Part des campus/écoles respectant l'obligation de tri 8 flux

Part des campus/écoles pour lesquels un affichage clair avec consignes de tri est mis en place

CIBLE

OUI en 2024

100 % en 2026

100 % en 2026

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

5.2.1. Préserver la qualité de l'air intérieur de nos bâtiments

- Restreindre l'usage des produits d'entretien (locaux, espaces verts) pouvant avoir un impact sur la santé et l'environnement.
- Finaliser le déploiement des mesures de capteurs de l'air intérieur.
- Suivre les mesures de l'air intérieur et proposer des mesures correctives.
- Assurer le suivi des mesures d'exposition professionnelle.
- Coupler systématiquement les systèmes de ventilation à des sondes CO₂.
- Engager une réflexion systématique sur les besoins liés aux traitements des sols extérieurs (*produits innovants, re-végétalisation et plantations suivant l'exposition des bâtiments, etc.*).

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux,
Pôle Prévention

SOURCE

SD PINS
(Atelier DD&RS)

ODD



INDICATEURS

Suivi des mesures de l'air intérieur: O/N

Suivi des mesures d'exposition professionnelle: O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2025

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

5.2.2. Mesurer, en sortie d'effluents, les eaux usées

- Formaliser une procédure de non-rejet des produits à l'évier.
- Mesurer les eaux usées des bâtiments utilisateurs de produits chimiques et assurer leur suivi.
- Définir un plan d'actions suite à la réalisation des mesures et le mettre en œuvre.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux,
Pôle Prévention

SOURCE

Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Formalisation d'une
procédure de non-rejet
des produits à l'évier : O/N

Définition d'un plan
d'action : O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2027

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

5.3.1. Gérer, de manière durable, nos espaces verts

- Réaliser un inventaire de la biodiversité sur les campus comportant de nombreux espaces verts : Marne-la-Vallée, Nantes, Lille et Lyon.
- Définir un plan de gestion des espaces verts suite aux inventaires.
- Informer et sensibiliser les usagers des campus sur la gestion des espaces verts.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux,
Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble,
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Part de surfaces d'espaces verts ayant fait l'objet d'un inventaire biodiversité

Part d'espaces verts gérés de manière durable

CIBLE

90 % en 2025

90 % en 2025

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

5.3.2. Agir pour la végétalisation des campus

La végétalisation des campus permet de favoriser la biodiversité mais permet également de réduire la température extérieure et apporte, souvent, un sentiment de bien-être.

Il est nécessaire de végétaliser davantage nos campus :

- Engager une trajectoire de limitation de l'artificialisation des sols;
- Limiter, au strict minimum, l'imperméabilisation des sols;
- Végétaliser les campus par des végétaux adaptés au territoire, au sol et au changement climatique.

PORTEURS DE L'ACTION

DGDIL,
Moyens Généraux

SOURCES

Accord de Grenoble,
Politique DD&RS
2023-2025

ODD



INDICATEURS

Existence d'une
trajectoire de limitation
de l'artificialisation
des sols: O/N

CIBLE

OUI en 2025

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.4 PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

5.4.1 Faire appliquer la loi EGALIM au sein de l'université

Dans les restaurants présents sur nos campus, quel que soit l'opérateur :

- Intégrer l'offre végétarienne quotidienne et le pourcentage de produits durables comme un critère essentiel de choix de l'opérateur de restauration afin de diminuer l'impact environnemental de l'alimentation ;
- Réduire le gaspillage alimentaire (sensibilisation, optimisation des quantités, revente des invendus, etc.) ;
- Composter les déchets de restauration, lorsque cela est possible.

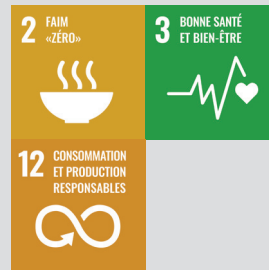
PORTEURS DE L'ACTION

DGS,
Mission DD&RS

SOURCES

Accord de Grenoble,
CNE (RESES), SPE,
SD PINS

ODD



INDICATEURS

Respect de la loi EGALIM
au sein de nos
restaurants : O/N

CIBLE

100 % en 2026

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.4 PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

5.4.2 Généraliser les pratiques d'alimentation durable

Généraliser les pratiques d'alimentation durable :

Lors d'événements (traiteurs) :

- Proposer, dans le cadre des marchés publics, essentiellement des traiteurs écoresponsables.
- Inciter les organisateurs d'événements à proposer des repas végétariens.

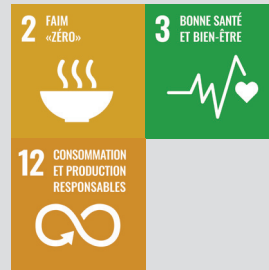
Dans les distributeurs automatiques :

- Modifier l'offre des distributeurs en proposant majoritairement des produits durables.
- Échanger avec le CROUS pour faire de même avec les distributeurs dont ils ont la gestion.

PORTEURS DE L'ACTION

DGS,
Mission DD&RS

ODD



INDICATEURS

Part de distributeurs alimentaires équipés d'une proposition « alimentation durable »

Part de traiteurs proposant une prestation éco-responsable

CIBLE

50 % en 2026
100 % en 2027

100 % en 2025

AXE 5

Définir une politique de réduction et de prévention des pollutions et d'atteintes à la santé

5.4 PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

5.4.3 Sensibiliser les parties prenantes à l'alimentation durable

Sensibiliser les étudiant·e·s et les personnels à :

- L'impact environnemental (modes de production, circuits d'approvisionnement, la provenance, etc.) notamment l'impact carbone de l'alimentation ;
- Le gaspillage alimentaire.

PORTEURS DE L'ACTION
Mission DD&RS

ODD



INDICATEURS
Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de l'alimentation durable

CIBLE
A minima deux par an

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant·e·s

6.1. FAVORISER UNE POLITIQUE HUMAINE ET SOCIALE D'ÉGALITÉ ET DE DIVERSITÉ AU SEIN DES PERSONNELS

6.1.1. Mettre en œuvre le plan Égalité 2024-2026

Le Plan Égalité 2024-2026, en cours de rédaction, sera structuré en 5 grands axes :

- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération.
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emploi, grades et emplois de la fonction publique.
- Articuler la vie personnelle et la vie professionnelle.
- Lutter contre le harcèlement, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes et les biais de genre.
- Définir une politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

PORTEURS DE L'ACTION
Mission Égalité

SOURCE
Plan Égalité 2024-2026

ODD



INDICATEURS
Réalisation du Plan
Égalité 2024-2024 : O/N

CIBLE
OUI en 2024

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant·e·s

6.1. FAVORISER UNE POLITIQUE HUMAINE ET SOCIALE D'ÉGALITÉ ET DE DIVERSITÉ AU SEIN DES PERSONNELS

6.1.2. Rédiger et mettre en œuvre le Schéma Directeur Handicap

Le Schéma Directeur Handicap de l'Université Gustave Eiffel est en cours de rédaction et sera finalisé en 2025.

Les thématiques abordées seront notamment les suivantes :

- Développer l'accessibilité numérique et bâtimentaire en respectant les normes, voire en allant plus loin, lorsque cela est possible.
- Sensibiliser et former les étudiant·e·s et les personnels au handicap.

PORTEURS DE L'ACTION

DGS

SOURCES

PAVE, SD PINS

ODD



INDICATEURS

Finalisation du Schéma
Directeur Handicap : O/N

CIBLE

OUI en 2025

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant·e·s

6.2. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DONT LES COMPÉTENCES DD&RS, DANS L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

6.2.1. Former tous les personnels à la transition socio-écologique et valoriser les compétences acquises

Former tous les personnels à la transition socio-écologique :

- Former systématiquement les nouveaux arrivants à ces enjeux.
- Généraliser la formation à ces enjeux à l'ensemble du personnel, y compris les enseignant·e·s.
- Sensibiliser la Présidence, ainsi que les élus des instances (*Conseil académique, Conseil d'administration, Parlement étudiant*) afin de faire preuve d'exemplarité.
- Proposer aux personnels des formations DD&RS en lien avec leurs métiers (*communication responsable, achats responsables, enseignement, etc.*).
- Encourager les services de formation à sensibiliser et former les personnels à la dimension environnementale et à l'éthique de la formation et de la recherche.

- Faciliter l'auto-formation à ces enjeux, notamment via la diffusion généralisée des ressources de l'UVED (*Université Virtuelle en Environnement et Développement Durable*).

Valoriser les compétences acquises :

- Formaliser une procédure de valorisation des compétences acquises dans le cadre des formations.

PORTEURS DE L'ACTION

DG DRH,
Mission DD&RS

SOURCES

SPE, SD PINS,
Accord de Grenoble,
Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Proportion de nouveaux arrivants formés aux enjeux du DD&RS

Existence de ressources pédagogiques sur les enjeux DD&RS accessibles aux personnels : O/N

Mise en œuvre d'une procédure de valorisation des compétences : O/N

CIBLE

100 % en 2025

OUI en 2025

OUI en 2026

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant.e.s

6.2. FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DONT LES COMPÉTENCES DD&RS, DANS L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

6.2.2. Intégrer les enjeux DD&RS dans la GPEEC

- Identifier les contributions de chaque métier au DD&RS
- Planifier la transformation des métiers, en lien avec le DD&RS

PORTEURS DE L'ACTION
DG DRH

ODD



INDICATEURS

Identification des contributions de chaque métier au DD&RS: O/N

Intégration des thématiques DD&RS dans la stratégie GPEEC: O/N

CIBLE

OUI en 2025

OUI en 2027

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant·e·s

6.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

6.3.1. Formaliser une politique de qualité de vie au travail

Formaliser une politique de qualité de vie au travail comprenant notamment :

- L'évaluation des risques psychosociaux des métiers de l'université et la mise en œuvre d'actions permettant de les réduire ;
- La création et la diffusion d'une charte de l'usage du numérique permettant notamment un meilleur ciblage des mails ;
- La création et la diffusion d'une charte des temps afin de respecter l'équilibre vie privée et vie professionnelle ;
- La mise à disposition d'équipements et de services pour le bien-être (*espaces de repos et de détente, équipements sportifs, culturels, etc.*) ;
- Etc.

PORTEURS DE L'ACTION
DG DRH,
Mission DD&RS

SOURCES
Politique DD&RS
2023-2025, SD PINS,
Accord de Grenoble,
SPE, Plan Égalité
2024-2026

ODD



INDICATEURS

Formalisation d'une politique de qualité de vie au travail : O/N

Création et diffusion d'une charte sur l'usage du numérique : O/N

Création et diffusion d'une charte sur l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle : O/N

CIBLE

OUI en 2024

OUI en 2025

OUI en 2025

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant·e·s

6.3. DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

6.3.2. Mettre en œuvre le Plan d'Action pour la qualité de la Vie Étudiante (PAVE)

Le Plan d'Action pour la qualité de la Vie Étudiante (PAVE) est en cours de rédaction et abordera les éléments suivants :

- Ajuster la gouvernance de la vie étudiante ;
- Améliorer les rythmes universitaires ;
- Développer l'accueil, l'accompagnement et l'engagement des étudiant·e·s ;
- Proposer de nouveaux espaces de vie étudiante ;
- Améliorer la vie quotidienne ;
- Permettre l'accès aux informations pour tou·te·s.

Il apparaît également nécessaire de continuer à déployer ces actions :

- Renforcer les dispositifs de soutien financier, dont l'accès à l'alimentation ;
- Assurer un accès au soin et sensibiliser aux problématiques de santé.
- Proposer une ressourcerie pérenne aux étudiant·e·s. Ce lieu serait également un lieu d'échanges et de sensibilisation.

PORTEURS DE L'ACTION
VP Vie Étudiante

SOURCES
PAVE,
Accord de Grenoble,
CNE (RESES)

ODD



INDICATEURS
Finalisation
du PAVE: O/N

Création d'une
ressourcerie
pérenne: O/N

CIBLE
OUI en 2024

OUI en 2026

AXE 6

Accompagner les trajectoires des agents et améliorer le bien-être du personnel et des étudiant·e·s

6.4. FORMALISER UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES ÉTUDIANT·E·S QUI COORDONNERA LES ACTIONS DÉJÀ EXISTANTES

Formaliser une politique d'égalité des chances des étudiant·e·s de l'université :

- Accueillir et accompagner les étudiantes et étudiants internationaux ;
- Accompagner les étudiantes et étudiants en situation de précarité ;
- Donner la chance à toutes et tous d'accéder à l'université.
- Renforcer les actions existantes.

PORTEURS DE L'ACTION

VP Vie Étudiante,
VP FIP,
Mission Égalité

SOURCE

Label DD&RS

ODD



INDICATEURS

Formalisation d'une
politique d'égalité
des chances : O/N

CIBLE

OUI en 2024

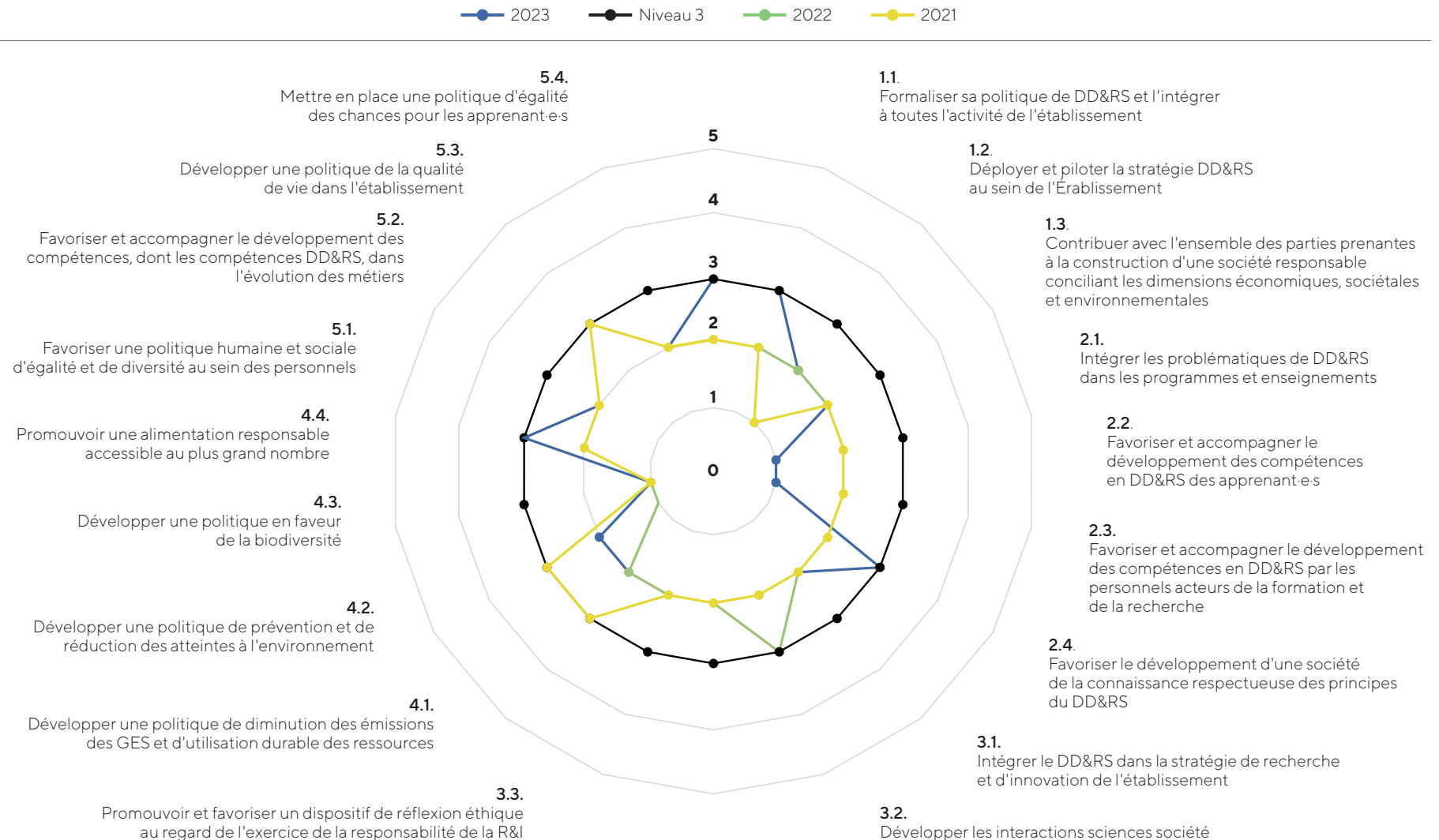
Annexes

ANNEXE N°1

Évolution des auto-évaluations du référentiel DD&RS

Seuil de labellisation : au moins 9 variables avec une note supérieure ou égale à 3.

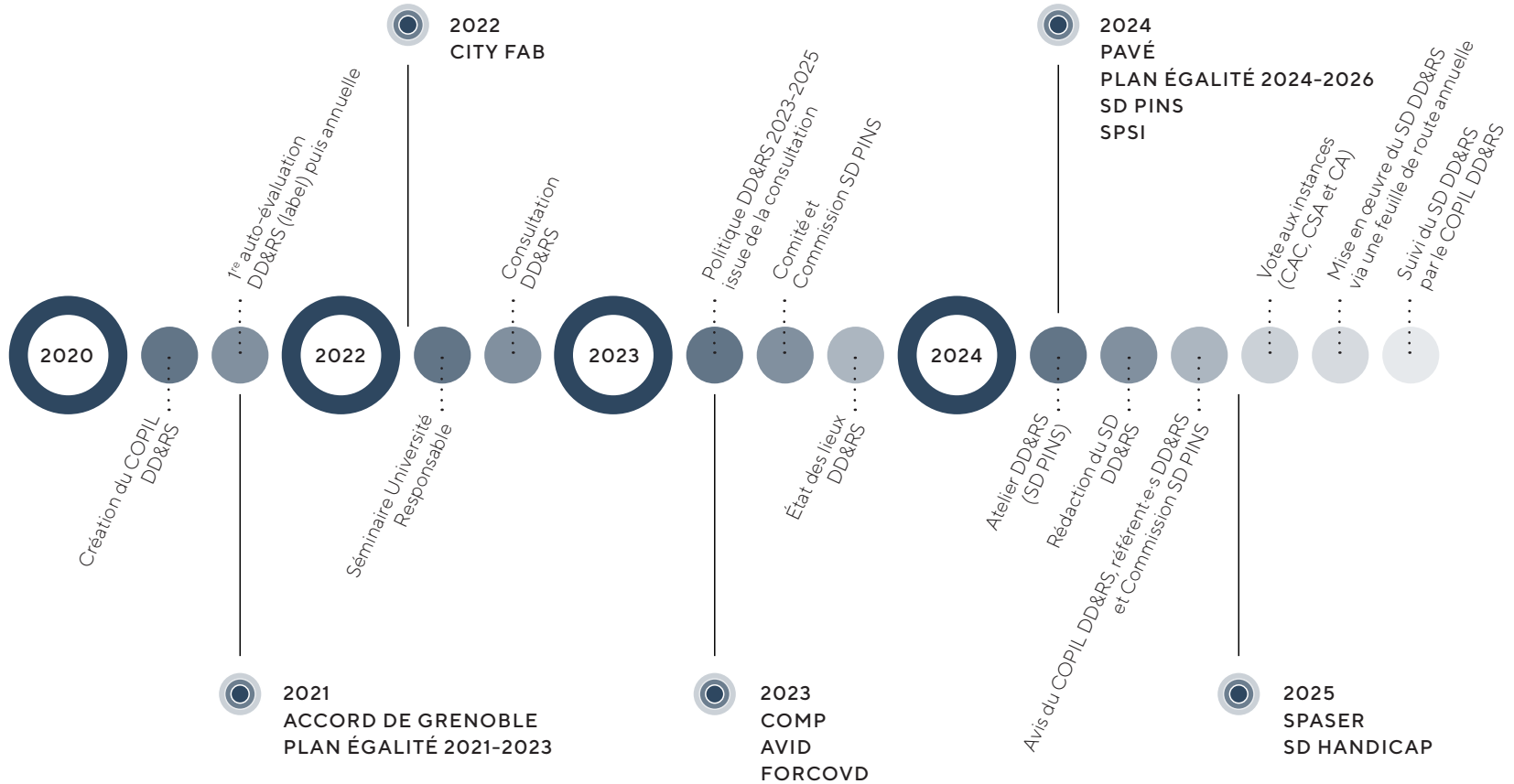
Les baisses de notation sont principalement liées à une connaissance plus fine de l'activité et une vision plus systémique des enjeux.



ANNEXE N°2

Calendrier de mise en œuvre du SD DD&RS

CONSTRUCTION DU SD DD&RS



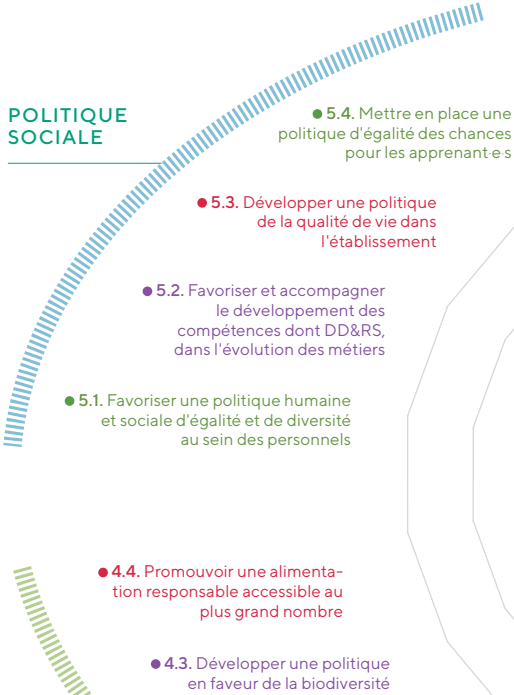
ANNEXE N°3

État des lieux DD&RS (mai 2024)

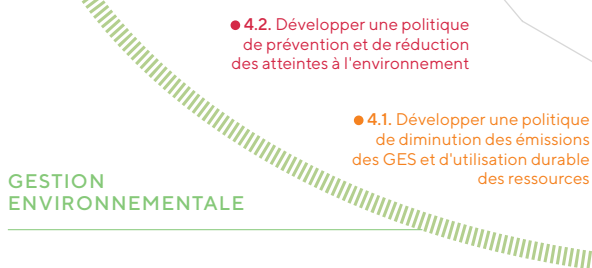
MISE À JOUR DE L'AUTO-ÉVALUATION DD&RS DE L'UNIVERSITÉ

— Octobre 2023
— Mai 2024

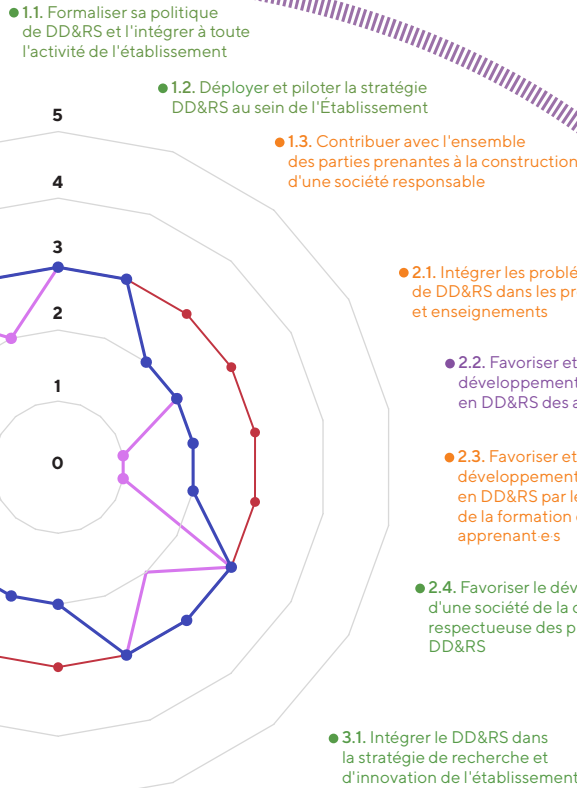
POLITIQUE SOCIALE



GESTION ENVIRONNEMENTALE



STRATÉGIE & GOUVERNANCE



RECHERCHE & INNOVATION

NIVEAU 3 ATTEINT
Sous réserve de formalisation de justificatifs ou de consolidation de certaines actions.

À TRAVAILLER EN PRIORITÉ
Variables pour lesquelles le niveau 3 semble atteignable d'ici la candidature.

PROBABLEMENT INATTEIGNABLE À COURT TERME
Des démarches sont enclenchées mais leur calendrier ne permettra a priori pas d'atteindre le niveau 3 d'ici la candidature. À planifier dans le SD DRS.

ENSEIGNEMENT & FORMATION

70
personnes rencontrées

- SGD Campus
- VP FIP Service d'action sociale
- SIOIP Dir. Commande Publique
- RIS Pôle prévention
- Équipe GPEC
- Etab-composantes
- VP PP Restauration collective
- OFIPE VP Recherche
- IST SVE DGS
- DGDIN Service formation RH
- DIRCOM VP International
- DRH Vie Étudiante
- SSU Mission Égalité
- SRI
- VP Référentes handicap
- DGDIL DSOS Écoles-membres
- Service FC
- Pôle AP
- VP APP Présidence

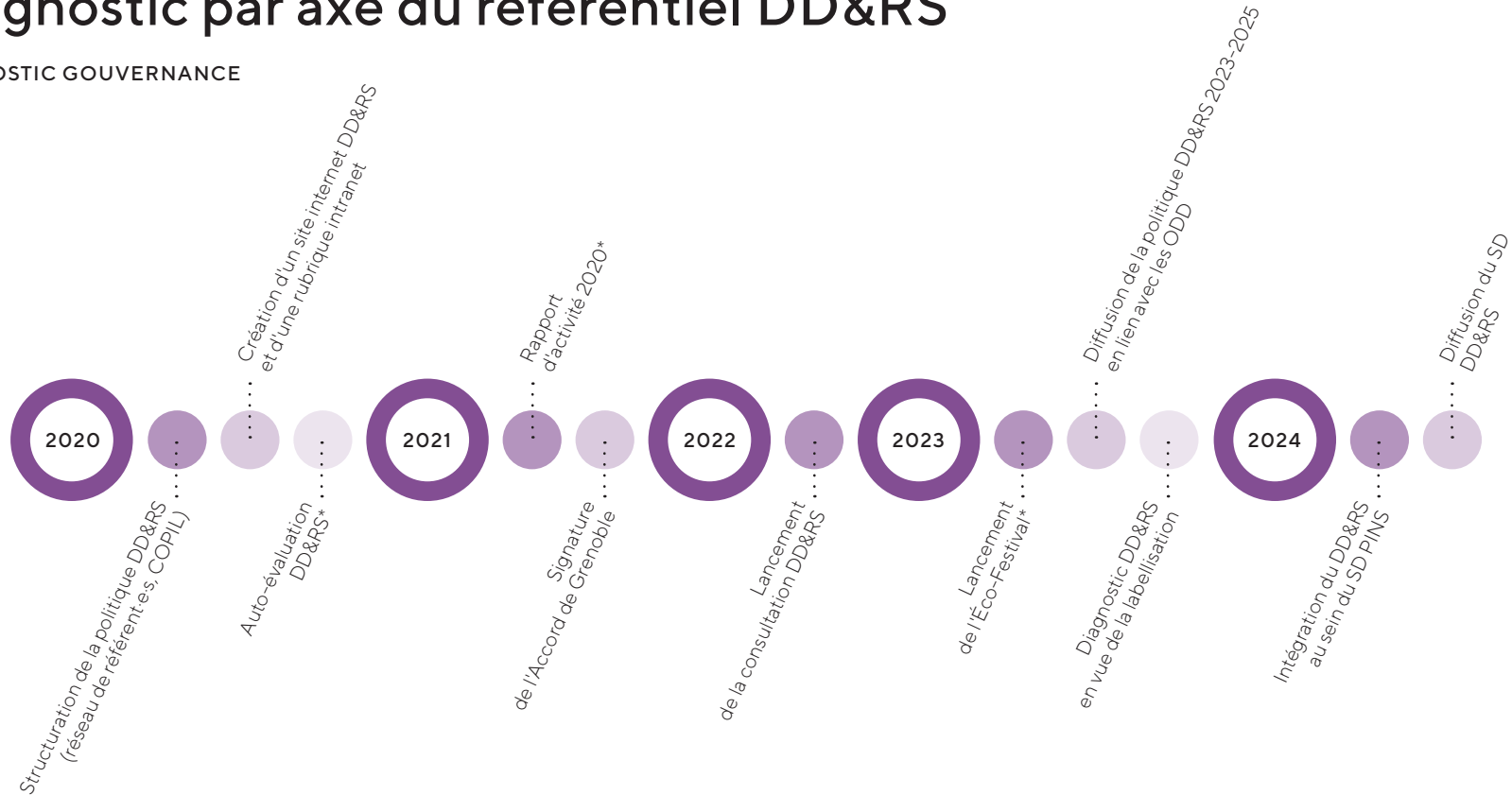
Seuil de labellisation : 9 variables stratégiques ≥ 3

Avec documents d'appui et indicateurs quantitatifs

ANNEXE N°4

Diagnostic par axe du référentiel DD&RS

DIAGNOSTIC GOUVERNANCE



CHIFFRES-CLÉS

Mission DD&RS : **1,6 ETP** en 2020 et **4,9** en avril 2024.

Référent-e-s : **57** personnels et **10** étudiant-e-s en avril 2024.

Consultation : **170** contributions, **2756** votes et **255** participant-e-s

CHIFFRES-CLÉS

Accord de Grenoble :

109 mesures considérées dont **83** mesures choisies en 2011.

25% sont réalisées, **6%** réalisées mais peu consolidées,

46% sont en cours de réalisation

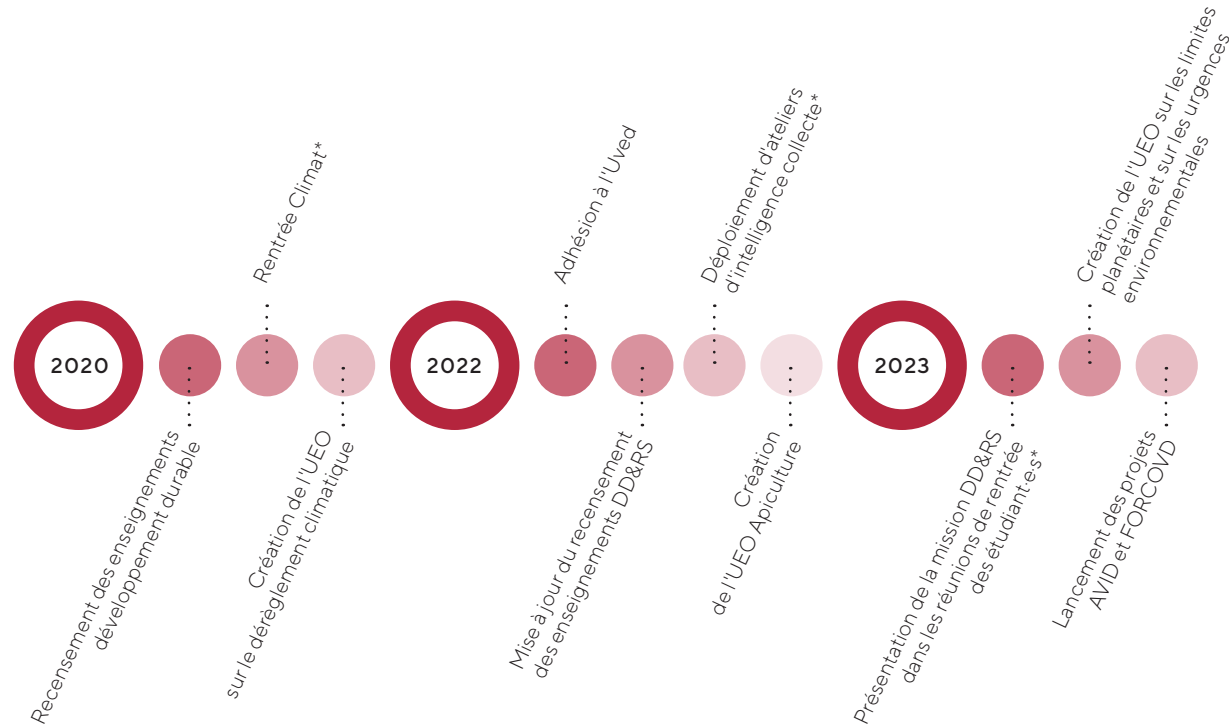
23% sont à réaliser.

*Actions annuelles

ANNEXE N°4

Diagnostic par axe du référentiel DD&RS

DIAGNOSTIC FORMATION



CHIFFRES-CLÉS

L'ensemble des composantes intègrent du développement durable au sein de leurs enseignements.

47% des formations intègrent au moins un cours **en lien avec le développement durable**, dont **5%** sont des **formations spécialisées** (2022).

CHIFFRES-CLÉS

Accord de Grenoble :

64 inscriptions (pour 78 demandes) aux UEO, depuis 2021.

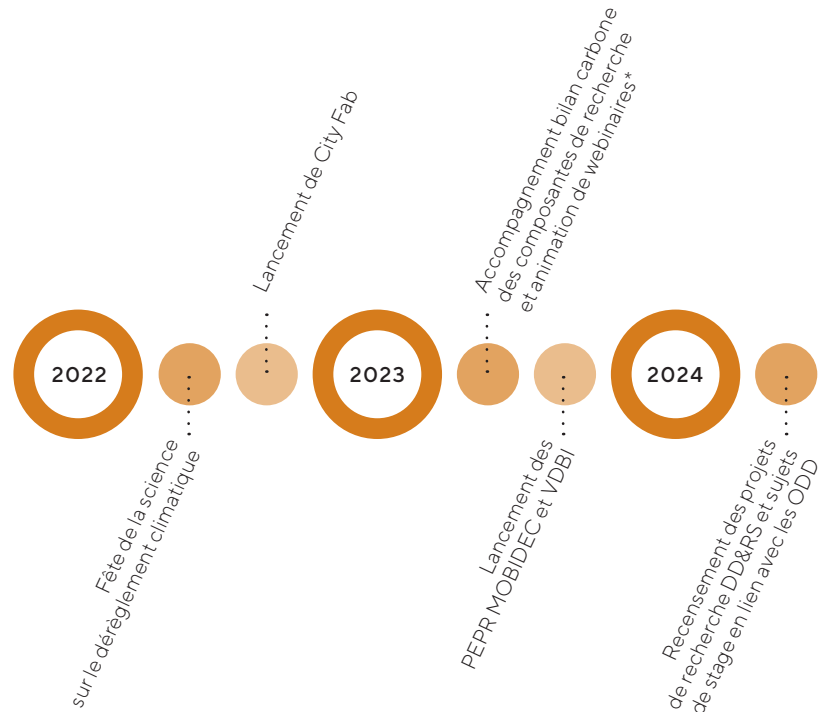
Environ **6600** étudiant·e·s sensibilisé·e·s, grâce aux ateliers d'intelligence collective, depuis 2020.

*Actions annuelles

ANNEXE N°4

Diagnostic par axe du référentiel DD&RS

DIAGNOSTIC RECHERCHE



CHIFFRES-CLÉS (JUIN 2024)

15% des composantes ont réalisé au moins un bilan des émissions de gaz à effet de serre.

13% des composantes sont en cours de réalisation.

20% des composantes s'intéressent à ce sujet.

CHIFFRES-CLÉS (MAI 2024)

57% des articles et publications, publiés en 2023 et enregistrés sur HAL, sont en lien avec des objectifs du développement durable.

Les ODD les plus représentés sont les suivants:

11: ville durable,

3: bien-être et santé,

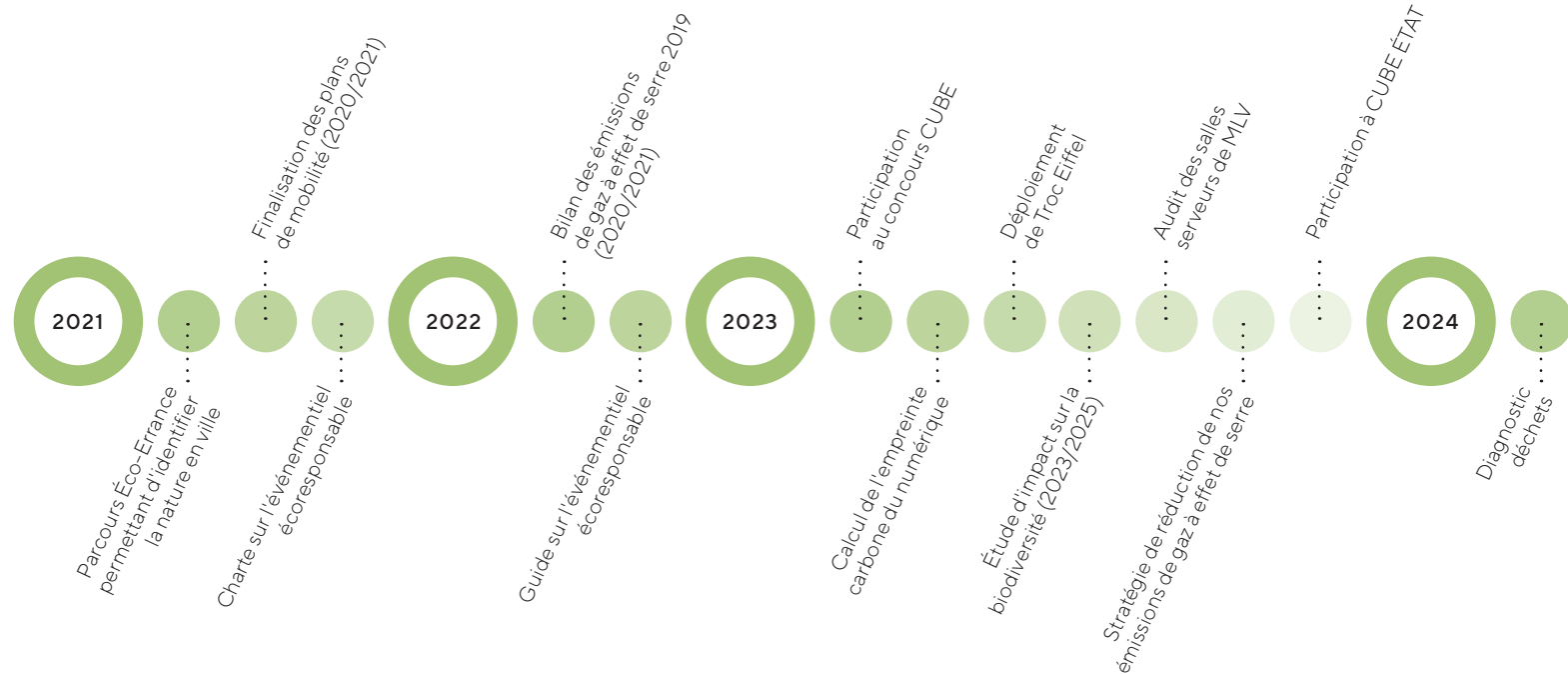
9: industrie, innovation, infrastructure

*Actions annuelles

ANNEXE N°4

Diagnostic par axe du référentiel DD&RS

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT



CHIFFRES-CLÉS

Bilan carbone 2022: **34 880** TeCO₂ :

39% des émissions liées aux déplacements

36% des émissions liées aux achats

CHIFFRES-CLÉS

Mai 2024, Bilan Troc Eiffel :

538 personnels inscrits

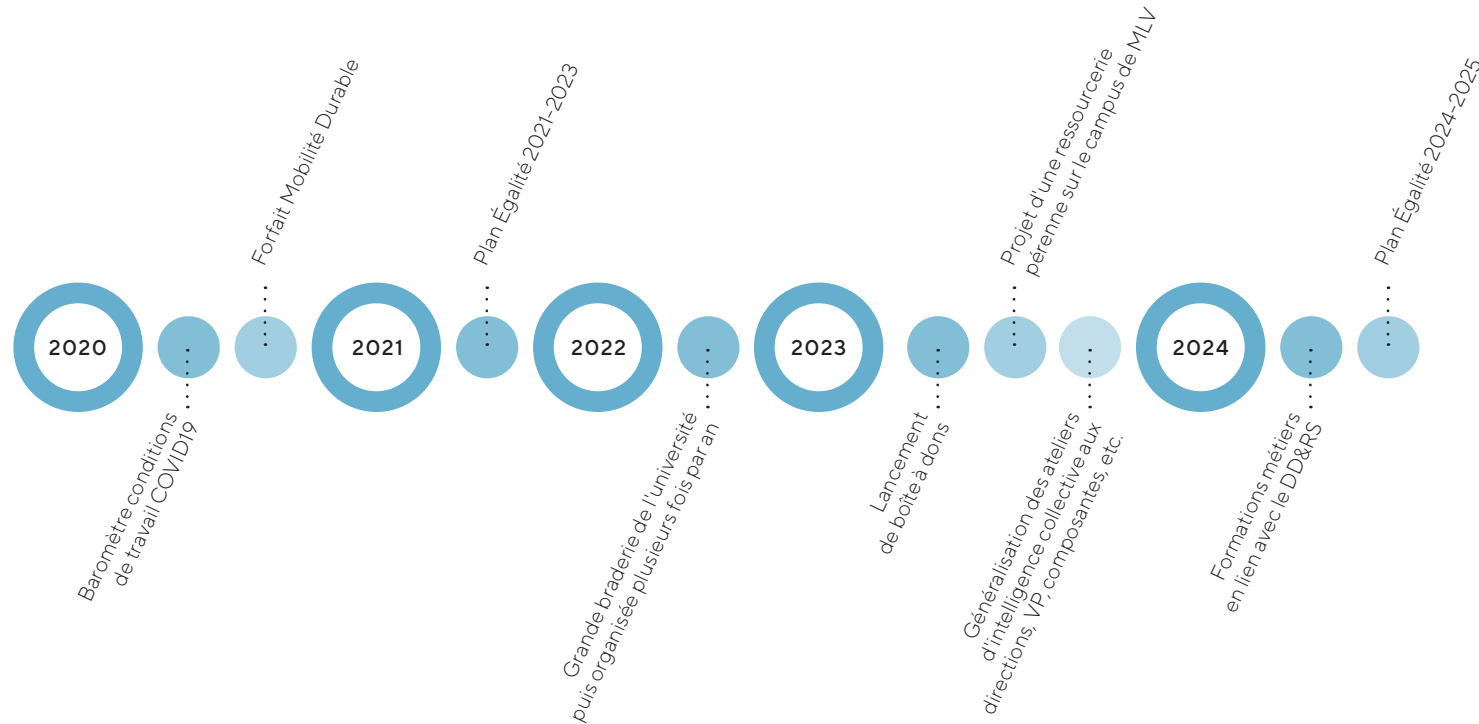
380 objets donnés

Environ **107k€** économisés

ANNEXE N°4

Diagnostic par axe du référentiel DD&RS

DIAGNOSTIC SOCIAL



CHIFFRES-CLÉS

Présence d'au moins un distributeur de protections hygiéniques dans chaque bâtiment de l'université.

Depuis 2023, distributions d'environ **1200** culottes menstruelles.

CHIFFRES-CLÉS

Environ **857** personnels formés au DD&RS, en 2023*:

358 aux enjeux environnementaux (dont **292** via des ateliers d'intelligence collective)

352 à l'égalité et la prévention des violences sexistes et sexuelles

147 à la qualité de vie au travail et au handicap

*1 personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle participe à plusieurs formations.

ANNEXE N°5

Indicateurs

Paragraphe	Indicateurs	Cible
1.1.1	<ul style="list-style-type: none"> Établissement labellisé : O/N Renouvellement : O/N 	Obtention du label en 2025 pour 4 ans et garante de son renouvellement
1.1.2	<ul style="list-style-type: none"> Création et diffusion d'une charte sur la communication responsable : O/N Existence d'un plan de communication DD&RS annuel : O/N Nombre d'événements écoresponsables labellisés 	OUI en 2024 OUI en 2024 10 en 2030
1.1.3	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un modèle de charte modulaire : O/N Taux de directions/services ayant des objectifs DD&RS Taux d'entités où les chartes DD&RS sont déployées 	OUI en 2024 50 % en 2025 ; 100 % en 2027 50 % en 2027 ; 100 % en 2030
1.2.1	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de référent-e-s (DD&RS et contrats étudiants DD&RS) Taux de personnels ayant des objectifs DD&RS dans leurs fiches de poste 	80 en 2027 ; 100 en 2030 50 % en 2027 ; 100 % en 2030
1.2.2	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du budget en lien avec le DD&RS 	+100 % en 2030
1.2.3	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un volet spécifique DD&RS dans le système d'informations décisionnel : O/N 	OUI en 2027
1.3.1	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un outil de partage de ressources et d'expériences : O/N 	OUI en 2024
1.3.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de campagnes de sensibilisation aux enjeux DD&RS Nombre d'outils de sensibilisation mis à disposition 	2 campagnes annuelles 5 outils d'ici 2030
1.3.3	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets d'accompagnement des territoires 	10 projets en 2030
1.3.4	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une grille d'évaluation des partenaires au regard de leur engagement en faveur de la transition socio-écologique : O/N Proportion des partenaires (soumis à un accord-cadre) ayant un bon niveau d'engagement en faveur de la transition socio-écologique Taux de brevets reliés à des ODD 	OUI en 2027 70 % en 2028 80 % en 2025
2.1.1	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une cellule d'accompagnement : O/N Part des étudiant-e-s de premier cycle recevant un enseignement socle sur la TEDs Définition d'un socle de connaissances : O/N Définition d'un socle commun de compétences : O/N 	OUI en 2024 100 % en 2028 OUI en 2025 OUI en 2025
2.1.2	<ul style="list-style-type: none"> Taux de formations intégrant le DD&RS en lien direct avec les sujets enseignés Taux de formations continues courtes intégrant le DD&RS 	50 % en 2026 ; 100 % en 2028 50 % en 2026 ; 80 % en 2028
2.1.3	<ul style="list-style-type: none"> Création du test de positionnement : O/N 	OUI en 2025

Paragraphe	Indicateurs	Cible
2.2.1	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une organisation qui oriente les initiatives étudiantes vers l'intégration des enjeux de DD&RS : O/N Formalisation d'une procédure de valorisation de l'engagement étudiant : O/N 	OUI en 2025 OUI en 2026
2.2.2	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une organisation pour accompagner les étudiant-e-s vers des missions, en entreprise, tournées vers les enjeux DD&RS Proportion de formations intégrant une considération DD&RS dans les stages, missions en entreprise et projets 	OUI en 2026 50 % en 2027; 100 % en 2030
2.2.3	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un événement annuel : O/N Mise en place d'un process permettant de développer les offres d'emploi DD&RS : O/N 	OUI à compter de 2024 OUI à compter de 2025
3.1.1	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une méthodologie permettant de mesurer la contribution aux ODD des publications Nombre de projets en lien avec le DD&RS 	OUI en 2025 60 % en 2030
3.1.2	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de composantes de recherche engagées dans une démarche DD&RS (bilan carbone, chartes DD&RS, etc.) 	50 % en 2025 100 % en 2028
3.2	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de la labellisation SAPS : O/N 	OUI en 2025
3.3	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des enjeux DD&RS dans les travaux du comité d'éthique : O/N 	OUI en 2028
4.1.1	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des déplacements en avion : O/N Réalisation d'une étude d'impact : O/N Réalisation d'une enquête mobilité auprès des étudiant-e-s : O/N 	OUI en 2024 OUI en 2026 OUI en 2026
4.1.2	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un simulateur de déplacements : O/N Intégrer le simulateur dans les demandes de mission : O/N 	OUI en 2025 OUI en 2026
4.1.3	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un atelier de réparation : O/N Mise à disposition de vélos pour le personnel et les étudiant-e-s : O/N Part de véhicules électriques de petite taille dans le parc automobile 	OUI en 2025 OUI en 2025 pour les campus de Marne-la-Vallée et de Nantes 30 % en 2027; 50 % en 2030
4.1.4	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion de la note : O/N Réduction du poids carbone des trajets aériens depuis 2023 	OUI en 2024 30 % de réduction du poids carbone des trajets aériens en 2027 50 % de réduction du poids carbone des trajets aériens en 2030
4.1.5	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la plateforme de covoiturage : O/N 	2025
4.2.1	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du SPASER : O/N 	OUI en 2025
4.2.2	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation et diffusion du baromètre carbone sur les achats : O/N Création d'un dispositif d'alerte : O/N 	OUI en 2025 OUI en 2025

Paragraphe	Indicateurs	Cible
4.2.3	• Bilan annuel des plateformes de dons : O/N	OUI en 2024
4.3.1	• Taux de bâtiments ayant bénéficié d'un audit énergétique (ou DPE) • Taux de bâtiments monitorés	100 % en 2026 100 % en 2027
4.3.2	• Réduction de la consommation d'énergie • Part des bâtiments avec une consigne de chauffage à 19°C • Part des bâtiments climatisés avec une consigne de refroidissement à 26°C	- 25 % en 2025 ; - 40 % en 2030 100 % en 2025 100 % en 2025
4.3.3	• Budget consacré à la rénovation	À définir en lien avec le SPSI et le plan pluriannuel d'investissement
4.3.4	• Taux de bâtiments consommant du gaz	20 % en 2027 ; 15 % en 2030
4.4.1	• Bilan carbone du numérique : O/N • Formalisation d'une politique numérique éco-responsable	OUI en 2026
4.4.2	• Réalisation d'un diagnostic des outils numériques : O/N	OUI en 2026
4.4.3	• Diffusion de la note d'optimisation et de rationalisation des équipements : O/N • Élargissement de l'utilisation de la plateforme TROC EIFFEL : O/N	OUI en 2025 OUI en 2025
4.4.4	• Mise en œuvre des actions demandées dans le cadre des audits • Formalisation d'une politique sur la migration des serveurs : O/N • Migrer progressivement les serveurs vers une solution moins énergivore	100 % en 2025 OUI en 2026 50 % en 2030
4.5	• Existence d'un bilan général annuel : O/N • Taux de réduction de la consommation d'eau potable	OUI 2027 : - 15 % de la consommation d'eau potable par rapport à 2022
5.1.1	• Formalisation d'une politique de réduction des déchets : O/N	OUI en 2025
5.1.2	• Mise en place d'une campagne de communication bi-annuelle ou annuelle sur les bénéfices du reconditionnement : O/N	OUI en 2025
5.1.3	• Réalisation d'un diagnostic sur les pratiques de tri des déchets : O/N • Part des campus/écoles respectant l'obligation de tri 8 flux • Part des campus/écoles pour lesquels un affichage clair avec consignes de tri est mis en place	OUI en 2024 100% en 2026 100% en 2026
5.2.1	• Suivi des mesures de l'air intérieur : O/N • Suivi des mesures d'exposition professionnelle : O/N	OUI en 2025 OUI en 2025
5.2.2	• Formalisation d'une procédure de non-rejet des produits à l'évier : O/N • Définition d'un plan d'action : O/N	OUI en 2025 OUI en 2027

Paragraphe	Indicateurs	Cible
5.3.1	<ul style="list-style-type: none"> Part de surfaces d'espaces verts ayant fait l'objet d'un inventaire biodiversité Part d'espaces verts gérés de manière durable 	90% en 2025 90% en 2025
5.3.2	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une trajectoire de limitation de l'artificialisation des sols : O/N 	OUI en 2025
5.4.1	<ul style="list-style-type: none"> Respect de la loi EGALIM au sein de nos restaurants : O/N 	100% en 2026
5.4.2	<ul style="list-style-type: none"> Part de distributeurs alimentaires équipés d'une proposition « alimentation durable » Part de traiteurs proposant une prestation éco-responsable 	50% en 2026 ; 100% en 2027 100% en 2025
5.4.3	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de l'alimentation durable 	A minima deux par an
6.1.1	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du Plan Égalité 2024-2024 : O/N 	OUI en 2024
6.1.2	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du Schéma Directeur Handicap : O/N 	OUI en 2025
6.2.1	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de nouveaux arrivants formés aux enjeux du DD&RS Existence de ressources pédagogiques sur les enjeux DD&RS accessibles aux personnels : O/N Mise en œuvre d'une procédure de valorisation des compétences : O/N 	100% en 2025 OUI en 2025 OUI en 2026
6.2.2	<ul style="list-style-type: none"> Identification des contributions de chaque métier au DD&RS : O/N Intégration des thématiques DD&RS dans la stratégie GPEEC : O/N 	OUI en 2025 OUI en 2027
6.3.1	<ul style="list-style-type: none"> Formalisation d'une politique de qualité de vie au travail : O/N Création et diffusion d'une charte sur l'usage du numérique : O/N Création et diffusion d'une charte sur l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle : O/N 	OUI en 2024 OUI en 2025 OUI en 2025
6.3.2	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du PAVE : O/N Création d'une ressourcerie pérenne : O/N 	OUI en 2024 OUI en 2026
6.4	<ul style="list-style-type: none"> Formalisation d'une politique d'égalité des chances : O/N 	OUI en 2024

ANNEXE N°6

Glossaire

AVID :	Apprendre pour la Ville Durable
CA :	Conseil d'Administration
CAC :	Conseil Académique
CEDIS :	Comité central d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique
COP :	Contrat d'Objectifs et de Performance OU Conférences Des Parties
COFIL	Comité de pilotage
COMP	Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance
CSA	Conseil Social d'Administration
DD&RS	Développement Durable et Responsabilité Sociétale
ETP	Équivalent Temps Plein
ESR	Enseignement Supérieur et la Recherche
ForCoVD	Formation Continue pour la Ville Durable
FSDIE	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
I-SITE	Initiatives-Science – Innovation – Territoires – Économie
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MTECT	Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires
MOBIDEC	Digitalisation et Décarbonation de Mobilités
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAVE	Plan d'Action pour la qualité de la Vie Étudiante
PEPR	Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche
PINS	Patrimoine, Immobilier, Numérique et Scientifique
RESES	Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire
SPASER	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables
SPE	Services Publics Écoresponsables
TEDs	Transition Écologique pour un Développement soutenable
UEO	Unité d'Enseignement d'Ouverture
UVED	Université Virtuelle Environnement et Développement durable
VDBI	Ville Durable et Bâtiments Innovants
VP	Vice-Président.e



Campus de Marne-la-Vallée
5 Boulevard Descartes
Champs-sur-Marne 77454
Marne-la-Vallée cedex 2

T: 01 60 95 75 00
univ-gustave-eiffel.fr